

EMPIRE CHÉRIFIEN

PROTECTORAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU MAROC

Bulletin Officiel

Abonnements :

		ÉDITION PARTIELLE	ÉDITION COMPLÈTE
Zone française et Tanger	Un an..	1.100 fr.	2.200 fr.
	6 mois.	700 »	1.400 »
France et Colonies	Un an..	1.350 »	2.700 »
	6 mois.	900 »	1.600 »
Étranger	Un an..	2.800 »	4.000 »
	6 mois.	1.350 »	2.400 »

Changement d'adresse : 25 francs,
indiquer l'ancienne adresse ou joindre une bande.

LE « BULLETIN OFFICIEL » PARAÎT LE VENDREDI

L'édition complète comprend :

1° Une première partie ou édition partielle : *dahirs*, arrêtés, ordres, décisions, circulaires, avis, informations, statistiques, etc. ;

2° Une deuxième partie : *publicité réglementaire, légale et judiciaire* (immatriculation des immeubles, délimitation des terres domaniales et collectives, avis d'adjudication, d'enquête, etc.).

Les abonnements sont reçus à l'Imprimerie Officielle,
avenue Jean-Mermoz, à Rabat.

Tous règlements doivent être effectués à l'adresse du Régisseur-comptable
de l'Imprimerie Officielle (compte chèques postaux n° 101-16, à Rabat).

AVIS. — Il n'est pas assuré d'abonnement avec effet rétroactif.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Prix du numéro :

Première ou deuxième partie..... 35 fr.
Édition complète 55 fr.

Années antérieures :

Priz ci-dessus majorés de 50 %

Prix des annonces :

Annonces légales, } La ligne de 27 lettres :
réglementaires } 90 francs
et judiciaires }

(Arrêté résidentiel du 31 janvier 1952.)

Les tables annuelles, analytique et chronologique, sont délivrées gratuitement aux abonnés de l'année.

Les annonces judiciaires et légales prescrites pour la publicité et la validité des actes, des procédures et des contrats pour toute la zone du Protectorat Français de l'Empire Chérifien doivent être obligatoirement insérées au « Bulletin Officiel » du Protectorat.

SOMMAIRE

Pages

TEXTES GÉNÉRAUX

Publications licencieuses.

Arrêté du directeur des services de sécurité publique du 7 février 1956 interdisant l'exposition et la diffusion sur les voies publiques et dans tous les lieux ouverts au public de toute publication contraire à la moralité publique 138

TEXTES PARTICULIERS.

Architecte. — Autorisation d'exercer.

Arrêté du secrétaire général du Protectorat du 30 janvier 1956 autorisant un architecte à exercer la profession 138

Taza. — Échange immobilier et acquisition de terrain.

Arrêté du directeur général de l'intérieur du 2 février 1956 autorisant un échange immobilier avec soultte entre la ville de Taza et l'administration des Habous 138

Arrêté du directeur général de l'intérieur du 2 février 1956 autorisant l'acquisition par la ville de Taza d'une parcelle appartenant à l'administration des Habous 138

Permis miniers.

Décision du chef du service des mines du 2 février 1956 portant rejet d'une demande de renouvellement de permis de recherche 139

ORGANISATION ET PERSONNEL
DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

TEXTES PARTICULIERS.

Direction des services de sécurité publique.

Arrêté du secrétaire général du Protectorat du 5 février 1956 portant assimilation à des catégories existantes, en vue de la révision des pensions, des emplois, grades, classes ou échelons ayant fait l'objet de modification de structure ou d'appellation, concernant diverses catégories du personnel de la police 140

Arrêté du secrétaire général du Protectorat du 5 février 1956 portant assimilation à des catégories existantes, en vue de la révision des pensions, des emplois, grades, classes ou échelons ayant fait l'objet de modification de structure ou d'appellation, concernant les agents des cadres de la direction des services de sécurité publique accessibles aux seuls Marocains 143

Arrêté du directeur des services de sécurité publique du 18 janvier 1956 portant assimilation à des catégories existantes, en vue de la révision des allocations spéciales, des emplois, grades, classes ou échelons ayant fait l'objet de modifications de structure ou d'appellation, détenus par les agents des services de police bénéficiaires d'une allocation spéciale 144

Office marocain des anciens combattants et victimes de la guerre.

Arrêté résidentiel du 9 janvier 1956 fixant les taux des indemnités pour travaux supplémentaires allouées aux chefs de division, attachés administratifs et secrétaires administratifs de l'Office marocain des anciens combattants et victimes de la guerre 146

MOUVEMENTS DE PERSONNEL ET MESURES DE GESTION.

Nominations et promotions	147
Admission à la retraite	153
Résultats de concours et d'examens	154
Remise de dette	154

AVIS ET COMMUNICATIONS

Avis de mise en recouvrement des rôles d'impôts directs dans diverses localités	154
Tableau des experts agréés près la cour d'appel et les tribunaux du Maroc, pour l'année 1956, en vertu des dispositions des articles 45 et 46 du dahir du 12 août 1913 sur la procédure civile et du dahir du 17 octobre 1923 (délibération de l'assemblée générale de la cour d'appel du 22 décembre 1955)	155
Tableau des interprètes traducteurs assermentés près la cour d'appel et les tribunaux du Maroc, pour l'année 1956.	171

TEXTES GÉNÉRAUX

Arrêté du directeur des services de sécurité publique du 7 février 1956 interdisant l'exposition et la diffusion sur les voies publiques et dans tous les lieux ouverts au public de toute publication contraire à la moralité publique.

LE DIRECTEUR DES SERVICES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE,
Officier de la Légion d'honneur,

Vu le dahir du 24 août 1948 complétant, en vue de la protection de la moralité publique, le dahir du 5 décembre 1939 ;

Vu l'arrêté viziriel du 13 septembre 1948 relatif à l'application du dahir précité,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Est interdite l'exposition sur les voies publiques et dans tous les lieux ouverts au public, ainsi que la diffusion par quelque moyen que ce soit sur les voies publiques de la publication *Caprice*, éditée par la maison V. de Valence, 3, rue d'Artois, Paris (VIII^e).

ART. 2. — Les commissaires, chefs des sûretés régionales, les officiers de police judiciaire placés sous leurs ordres, les officiers de gendarmerie et les commandants de brigades de gendarmerie sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Rabat, le 7 février 1956.

P.-L. PETITJEAN.

TEXTES PARTICULIERS

Autorisation d'exercer accordée à un architecte.

Par arrêté du secrétaire général du Protectorat du 30 janvier 1956 a été autorisé, après avis du conseil supérieur de l'ordre, à exercer la profession d'architecte (circonscription du Nord, conseil régional de Rabat) : M. Jacques Toulon, à Fès, architecte D.P.L.G.

Arrêté du directeur général de l'intérieur du 2 février 1956 autorisant un échange immobilier avec soulte entre la ville de Taza et l'administration des Habous.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INTÉRIEUR,

Vu le dahir du 8 avril 1917 sur l'organisation municipale et les dahirs qui l'ont modifié ou complété ;

Vu le dahir du 18 septembre 1953 relatif à l'organisation municipale ;

Vu le dahir du 19 octobre 1921 sur le domaine municipal et les dahirs qui l'ont modifié ou complété, notamment l'arrêté viziriel du 16 décembre 1953 ;

Vu l'avis émis par la commission municipale de Taza, au cours de sa séance du 24 novembre 1955 ;

Après avis du directeur des affaires chérifiennes,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Est autorisé l'échange immobilier défini ci-dessous, intervenu entre la ville de Taza et l'administration des Habous :

1^o La ville de Taza cède à l'administration des Habous la propriété municipale dite « Bled Djyarine », titre foncier n° 1648 F., d'une superficie de quatre hectares vingt-trois ares (4 ha. 23 a.), sise au quartier Aïn-Anemli, telle qu'elle est figurée par une teinte rose sur le plan annexé à l'original du présent arrêté ;

2^o L'administration des Habous cède à la ville de Taza :

a) une propriété dite « Messaoudia », titre foncier n° 2544 (1^{re} parcelle), d'une superficie de deux hectares trente-quatre ares quatre-vingt-dix centiares (2 ha. 34 a. 90 ca.), sise au quartier Aïn-Anemli, telle qu'elle est figurée par une teinte verte sur le plan annexé au présent arrêté ;

b) une propriété dite « Messaoudia » (2^e parcelle), d'une superficie de deux hectares quatre-vingt-huit ares quarante centiares (2 ha. 88 a. 40 ca.), sise au quartier Aïn-Anemli, telle qu'elle est figurée par une teinte jaune sur le plan annexé à l'original du présent arrêté.

ART. 2. — Cet échange sera réalisé moyennant paiement d'une soulte d'un million quatre cent quatre-vingt-cinq mille quatre cent cinquante francs (1.485.450 fr.) par la municipalité de Taza au profit de l'administration des Habous.

ART. 3. — Les autorités municipales de la ville de Taza sont chargées de l'exécution du présent arrêté.

Rabat, le 2 février 1956.

Pour le directeur général
de l'intérieur,

Le directeur adjoint,

CAPITANT.

Arrêté du directeur général de l'intérieur du 2 février 1956 autorisant l'acquisition par la ville de Taza d'une parcelle appartenant à l'administration des Habous.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INTÉRIEUR,

Vu le dahir du 8 avril 1917 sur l'organisation municipale et les dahirs qui l'ont modifié ou complété ;

Vu le dahir du 18 septembre 1953 relatif à l'organisation municipale ;

Vu le dahir du 19 octobre 1921 déterminant le mode de gestion du domaine municipal et les arrêtés qui l'ont modifié ou complété, notamment le dahir du 14 décembre 1953 ;

Vu l'arrêté viziriel du 31 décembre 1951 déterminant le mode de gestion du domaine municipal et les arrêtés qui l'ont modifié ou complété, notamment l'arrêté viziriel du 16 décembre 1953 ;

Vu l'avis émis par la commission municipale de Taza, au cours de sa séance du 24 novembre 1955 ;

Après avis du directeur des affaires chérifiennes,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Est autorisée l'acquisition par la ville de Taza d'une parcelle de terrain dénommée « Jenan el Cadi », titre foncier n° 1969 F., d'une superficie de dix mille neuf cent soixante-dix mètres carrés (10.970 m²), sise à Taza, au lieudit « Pépinière municipale », appartenant aux Habous Oulad ben Hamou, et telle qu'elle est figurée par une teinte jaune sur le plan annexé à l'original du présent arrêté.

ART. 2. — Cette acquisition sera réalisée au prix de trois cent quatre-vingt-trois mille neuf cent cinquante francs (383.950 fr.).

ART. 3. — Les autorités municipales de la ville de Taza sont chargées de l'exécution du présent arrêté.

Rabat, le 2 février 1956.

Pour le directeur général
de l'intérieur,

Le directeur adjoint,

CAPITANT.

Rejet d'une demande de renouvellement de permis de recherche.

Par décision du chef du service des mines du 2 février 1956 est rejetée la demande de renouvellement des permis de recherche n°s 13.717 et 13.718, présentée par M. François Gallon.

Ces permis sont annulés à la date du présent Bulletin officiel.

ORGANISATION ET PERSONNEL DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

TEXTES PARTICULIERS

DIRECTION DES SERVICES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Arrêté du secrétaire général du Protectorat du 5 février 1956 portant assimilation à des catégories existantes, en vue de la révision des pensions, des emplois, grades, classes ou échelons ayant fait l'objet de modifications de structure ou d'appellation, concernant diverses catégories du personnel de la police.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PROTECTORAT,

Vu l'arrêté résidentiel du 10 août 1946 portant organisation du personnel des services actifs de la police générale ;

Vu le dahir du 12 mai 1950 portant réforme du régime des pensions civiles chérifiennes et notamment ses articles 13 et 45 ;

Vu les arrêtés du secrétaire général du Protectorat des 25 janvier, 16 avril et 24 octobre 1951 portant assimilation à des catégories existantes, en vue de la révision des pensions, des emplois, grades,

classes ou échelons ayant fait l'objet de modifications de structure ou d'appellation, concernant diverses catégories du personnel de la police ;

Vu l'arrêté résidentiel du 27 juin 1955 modifiant et complétant l'arrêté résidentiel susvisé du 10 août 1946 portant organisation du personnel des services actifs de la police générale ;

Vu l'arrêté résidentiel du 27 juin 1955 fixant l'échelonnement indiciaire de certaines catégories du personnel des services actifs de la police ;

Après avis de la commission de péréquation, dans sa séance du 11 janvier 1956,

ARRÊTE :

ARTICLE UNIQUE. — L'article premier de l'arrêté du secrétaire général du Protectorat susvisé du 25 janvier 1951, tel qu'il a été modifié notamment par les arrêtés des 16 avril et 24 octobre 1951, est complété ainsi qu'il suit à compter du 1^{er} avril 1953 :

SITUATION AU 31 MARS 1953	EMPLOI D'ASSIMILATION au 1 ^{er} avril 1953	OBSERVATIONS
INDICES	INDICES	
Commissaires divisionnaires :	Commissaires divisionnaires :	
Après 3 ans 575	2 ^e échelon 600	Maintien dans la limite de 3 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans l'échelon « après 3 ans ».
Avant 3 ans 550	1 ^{er} — 550	Maintien de la fraction excédant un an de l'ancienneté acquise dans l'ancienne situation.
Commissaires principaux :	Commissaires principaux :	
1 ^{re} classe 500	4 ^e échelon 515	Maintien dans la limite de 3 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans la 1 ^{re} classe.
2 ^e — 475	3 ^e — 490	Maintien de la fraction excédant un an de l'ancienneté acquise dans l'ancienne situation.
3 ^e — (après 10 ans).. 450	2 ^e — 450	Maintien de la fraction excédant un an de l'ancienneté acquise dans l'ancienne situation.
3 ^e — (avant 10 ans).. 410	1 ^{er} — 410	Maintien de la fraction excédant un an de l'ancienneté acquise dans l'ancienne situation.
Commissaires de police :	Commissaires de police :	
1 ^{re} classe :	8 ^e échelon 425	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans le 3 ^e échelon de la 1 ^{re} classe.
3 ^e échelon 410	7 ^e — 410	Maintien de la moitié de l'ancienneté acquise dans le 2 ^e échelon de la 1 ^{re} classe.
2 ^e — 400	6 ^e — 395	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans le 1 ^{er} échelon de la 1 ^{re} classe.
1 ^{er} — 390	5 ^e — 380	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans le 3 ^e échelon de la 2 ^e classe.
2 ^e classe :	4 ^e — 365	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans le 2 ^e échelon de la 2 ^e classe.
3 ^e échelon 370	3 ^e — 340	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans le 3 ^e échelon de la 3 ^e classe.
2 ^e — 360	2 ^e — 325	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans le 2 ^e échelon de la 3 ^e classe.
3 ^e classe :	1 ^{er} — 310	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans le 1 ^{er} échelon de la 3 ^e classe.
3 ^e échelon 330	1 ^{er} — 310	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans la 4 ^e classe.
2 ^e — 320		
1 ^{er} — 310		
4 ^e classe 310		

SITUATION AU 31 MARS 1953	EMPLOI D'ASSIMILATION au 1 ^{er} avril 1953	OBSERVATIONS
INDICES	INDICES	
Inspecteurs-chefs principaux :	Officiers de police principaux :	
1 ^{re} classe 390	3 ^e échelon 405	Maintien dans la limite de 3 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans la 1 ^{re} classe.
2 ^e — 372	2 ^e — 395	Maintien dans la limite de 3 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans la 2 ^e classe.
3 ^e — 355	1 ^{er} — 370	Maintien dans la limite de 3 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans la 3 ^e classe.
Inspecteurs-chefs :	Officiers de police :	
1 ^{re} classe :		
3 ^e échelon 345	7 ^e échelon 360	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans le 3 ^e échelon de la 1 ^{re} classe.
2 ^e — 330	6 ^e — 335	Maintien de l'ancienneté acquise dans le 2 ^e échelon de la 1 ^{re} classe, majorée d'un an.
1 ^{er} — 317	6 ^e — 335	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans le 1 ^{er} échelon de la 1 ^{re} classe.
2 ^e classe :		
2 ^e échelon 291	5 ^e — 310	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans le 2 ^e échelon de la 2 ^e classe.
1 ^{er} — 278	4 ^e — 285	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans le 1 ^{er} échelon de la 2 ^e classe.
3 ^e classe :		
2 ^e échelon 255	3 ^e — 260	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans le 2 ^e échelon de la 3 ^e classe.
1 ^{er} — 240	2 ^e — 240	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans le 1 ^{er} échelon de la 3 ^e classe.
4 ^e classe 230	1 ^{er} — 230	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans la 4 ^e classe.
Secrétaires de police :	Officiers de police ad- jointes :	
Hors classe :	2 ^e classe :	
4 ^e échelon 315	6 ^e échelon 330	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans le 4 ^e échelon de la hors classe.
3 ^e — 300	5 ^e — 305	Maintien de l'ancienneté acquise dans le 3 ^e échelon de la hors classe, majorée d'un an.
2 ^e — 287	5 ^e — 305	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans le 2 ^e échelon de la hors classe.
1 ^{er} — 274	4 ^e — 280	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans le 1 ^{er} échelon de la hors classe et dans le 2 ^e échelon de la classe exceptionnelle.
Classe exceptionnelle :	2 ^e classe :	
2 ^e échelon 261	4 ^e échelon 280	Maintien d'une ancienneté maximum de 2 ans.
1 ^{er} — 248	3 ^e — 255	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans le 1 ^{er} échelon de la classe exceptionnelle.
1 ^{re} classe 232	3 ^e — 255	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans la 1 ^{re} classe.
2 ^e — 216	2 ^e — 230	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans la 2 ^e classe.
3 ^e — 200	1 ^{er} — 210	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans la 3 ^e classe.
Inspecteurs de sûreté :	Inspecteurs de police :	
Sous-chef hors classe,	1 ^{re} classe, 1 ^{er} échelon 290	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise au-delà d'un an dans le 1 ^{er} échelon de la hors classe.
1 ^{er} échelon 272		
Sous-chef « classe unique » 255	2 ^e classe :	
Hors classe 238	7 ^e échelon 270	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans la classe unique de sous-chef.
	5 ^e — 250	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans la hors classe.

SITUATION AU 31 MARS 1953	EMPLOI D'ASSIMILATION au 1 ^{er} avril 1953	OBSERVATIONS
INDICES	INDICES	
Inspecteurs de sûreté (suite) :	Inspecteurs de police (suite) :	
1 ^{re} classe 221	3 ^e échelon 230	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans la 1 ^{re} classe.
2 ^e — 204	2 ^e — 215	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans la 2 ^e classe.
3 ^e — 187	1 ^{er} — 200	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans la 3 ^e classe.
Brigadiers-chefs :	Brigadiers-chefs :	
1 ^{re} classe 295	2 ^e échelon 305	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise dans la 1 ^{re} classe.
2 ^e — 275	1 ^{er} — 280	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise dans la 2 ^e classe.
Brigadiers :	Brigadiers :	
1 ^{re} classe 260	3 ^e échelon 275	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise dans la 1 ^{re} classe.
2 ^e classe :		
Ayant plus de 2 ans d'ancienneté dans le grade 235	2 ^e — 250	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise dans le grade au-delà de 2 ans.
Ayant plus d'un an d'ancienneté dans le grade 235	2 ^e — 250	Sans ancienneté.
Ayant moins d'un an d'ancienneté dans le grade 235	1 ^{er} — 240	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise dans le grade.
Sous-brigadiers :	Sous-brigadiers :	
Plus de 2 ans 225	3 ^e échelon 240	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise dans le grade au-delà de 2 ans.
Moins de 2 ans 215	2 ^e — 230	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise dans le grade.
Gardiens de la paix :	Gardiens de la paix :	
Hors classe 210	6 ^e échelon 225	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise dans la hors classe.
Classe exceptionnelle 195	5 ^e — 205	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise dans la classe exceptionnelle.
1 ^{re} classe (ayant plus d'un an d'ancienneté dans la 1 ^{re} classe) 180	4 ^e — 190	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise au-delà d'un an dans l'ancienne classe.
2 ^e classe (ayant plus de 2 ans d'ancienneté dans la 2 ^e classe) 165	3 ^e — 175	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise au-delà de 2 ans dans l'ancienne classe.
3 ^e classe :		
Après 2 ans (la période de stagiaire étant retenue jusqu'à concurrence d'un an) 150	2 ^e — 160	Sans ancienneté.
Avant 2 ans (la période accomplie comme stagiaire étant retenue jusqu'à concurrence d'un an) 150	1 ^{er} — 150	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise dans l'ancienne classe (non compris le temps de stage).

Rabat, le 5 février 1956.

Pour le secrétaire général du Protectorat et p.o..

Le chef du service de la fonction publique,

BURDIN.

Arrêté du secrétaire général du Protectorat du 5 février 1956 portant assimilation à des catégories existantes, en vue de la révision des pensions, des emplois, grades, classes ou échelons ayant fait l'objet de modifications de structure ou d'appellation, concernant les agents des cadres de la direction des services de sécurité publique accessibles aux seuls Marocains.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PROTECTORAT,

Vu l'arrêté résidentiel du 10 août 1946 portant organisation du personnel des services actifs de la police générale ;

Vu l'arrêté résidentiel du 1^{er} septembre 1952 formant statut provisoire des cadres de la direction des services de sécurité publique accessibles aux seuls Marocains ;

Vu le dahir du 12 mai 1950 portant réforme du régime des pensions civiles chérifiennes et notamment ses articles 13 et 45 ;

Vu l'arrêté du directeur des services de sécurité publique du 25 juin 1951 portant assimilation à des catégories existantes, en vue

de la révision des allocations spéciales, des emplois, grades, classes ou échelons ayant fait l'objet de modifications de structure ou d'appellation concernant les agents des services de police bénéficiaires d'une allocation spéciale ;

Vu l'arrêté résidentiel du 27 juin 1955 modifiant et complétant l'arrêté résidentiel susvisé du 10 août 1946 portant organisation du personnel des services actifs de la police générale ;

Vu l'arrêté résidentiel du 25 juin 1955 fixant les indices des personnels des cadres accessibles aux seuls Marocains de la direction des services de sécurité publique ;

Sur la proposition du directeur des services de sécurité publique ;

Après avis de la commission de péréquation, dans sa séance du 11 janvier 1956,

ARRÊTE :

ARTICLE UNIQUE. — L'article premier de l'arrêté du directeur des services de sécurité publique du 25 juin 1951 est modifié et complété ainsi qu'il suit à compter du 1^{er} avril 1953 :

SITUATION AU 31 MARS 1953		EMPLOI D'ASSIMILATION au 1 ^{er} avril 1953		OBSERVATIONS
INDICES		INDICES		
Inspecteurs principaux de police :		Inspecteurs principaux de police :		
Classe exceptionnelle	159	2 ^e échelon	178	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans la classe exceptionnelle.
Hors classe	156	1 ^{er} —	175	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans la hors classe.
1 ^{re} classe	153	1 ^{er} —	175	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise au-delà d'un an dans la 1 ^{re} classe.
Inspecteurs de sûreté :		Inspecteurs de police :		
Sous-chef hors classe :		1 ^{re} classe :		
2 ^e échelon	150	2 ^e échelon	172	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans le 2 ^e échelon de la hors classe.
1 ^{er} —	147	1 ^{er} —	168	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise au-delà d'un an dans le 1 ^{er} échelon de la hors classe.
Sous-chef «classe unique» ..	144	2 ^e classe :		
Hors classe	141	7 ^e échelon	165	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans la classe unique de sous-chef.
1 ^{re} classe	138	5 ^e —	159	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans la hors classe.
2 ^e —	136	3 ^e —	153	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans la 1 ^{re} classe.
3 ^e —	133	2 ^e —	149	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans la 2 ^e classe.
Brigadiers-chefs :		Brigadiers-chefs :		
1 ^{re} classe	152	2 ^e échelon	169	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans la 3 ^e classe.
2 ^e —	150	1 ^{er} —	166	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise dans la 1 ^{re} classe.
Brigadiers :		Brigadiers :		
1 ^{re} classe	145	3 ^e échelon	165	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise dans la 2 ^e classe.
2 ^e classe :				
Ayant plus de 2 ans d'ancienneté dans le grade	143	2 ^e —	159	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise dans le grade au-delà de 2 ans.
Ayant plus d'un an d'ancienneté dans le grade	143	2 ^e —	159	Sans ancienneté.
Ayant moins d'un an d'ancienneté dans le grade	143	1 ^{er} —	156	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise dans le grade.

SITUATION AU 31 MARS 1953	EMPLOI D'ASSIMILATION au 1 ^{er} avril 1953	OBSERVATIONS
INDICES	INDICES	
Sous-brigadiers :	Sous-brigadiers :	
Plus de 2 ans 141	3 ^e échelon 156	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise dans le grade au-delà de 2 ans.
Moins de 2 ans 138	2 ^e — 153	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise dans le grade.
Gardiens de la paix :	Gardiens de la paix :	
Hors classe 136	6 ^e échelon 152	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise dans la hors classe.
Classe exceptionnelle 133	5 ^e — 148	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise dans la classe exceptionnelle.
1^{re} classe :		
Ayant plus d'un an d'ancienneté dans la 1 ^{re} classe 130	4 ^e — 144	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise au-delà d'un an dans l'ancienne classe.
Ayant moins d'un an d'ancienneté dans la 1 ^{re} classe 130	4 ^e — 144	Sans ancienneté.
2^e classe :		
Ayant plus de 2 ans d'ancienneté dans la 2 ^e classe 128	3 ^e — 140	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise au-delà de 2 ans dans l'ancienne classe.
Ayant moins de 2 ans d'ancienneté dans la 2 ^e classe 128	3 ^e — 140	Sans ancienneté.
3^e classe :		
Après 2 ans (la période de stagiaire étant retenue jusqu'à concurrence d'un an) 126	2 ^e — 136	Sans ancienneté.
Avant 2 ans (la période accomplie comme stagiaire étant retenue jusqu'à concurrence d'un an) 126	1 ^{re} — 133	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise dans l'ancienne classe (non compris le temps de stage).

Rabat, le 5 février 1956.

Pour le secrétaire général du Protectorat et p.o.

Le chef du service de la fonction publique,

BURDIN.

Arrêté du directeur des services de sécurité publique du 18 janvier 1956 portant assimilation à des catégories existantes, en vue de la révision des allocations spéciales, des emplois, grades, classes ou échelons ayant fait l'objet de modifications de structure ou d'appellation, détenus par les agents des services de police bénéficiaires d'une allocation spéciale.

LE DIRECTEUR DES SERVICES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE,
Officier de la Légion d'honneur,

Vu l'arrêté résidentiel du 10 août 1946 portant organisation du personnel des services actifs de la police générale :

Vu le dahir du 16 janvier 1951 portant réforme du régime des allocations spéciales institué par le dahir du 2 mai 1931 ;

Vu l'arrêté directorial du 25 juin 1951 portant assimilation à des catégories existantes, en vue de la révision des allocations spéciales, de certains emplois supprimés ou ayant fait l'objet de modifications de structure ou d'appellation, détenus par les agents des services de police bénéficiaires d'une allocation spéciale ;

Vu l'arrêté résidentiel du 27 juin 1955 modifiant et complétant l'arrêté résidentiel susvisé du 10 août 1946 portant organisation du personnel des services actifs de la police générale ;

Vu l'arrêté résidentiel du 25 juin 1955 fixant les indices des personnels des cadres accessibles aux seuls Marocains de la direction des services de sécurité publique,

ARRÊTE :

ARTICLE UNIQUE. — L'article premier de l'arrêté directorial du 25 juin 1951 est modifié et complété ainsi qu'il suit à compter du 1^{er} avril 1953 :

SITUATION AU 31 MARS 1953	EMPLOI D'ASSIMILATION au 1 ^{er} avril 1953	OBSERVATIONS
INDICES	INDICES	
Inspecteurs principaux de police :	Inspecteurs principaux de police :	
Classe exceptionnelle 159	2 ^e échelon 178	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans la classe exceptionnelle.
Hors classe 156	1 ^{er} — 175	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans la hors classe.
1 ^{re} classe 156	1 ^{er} — 175	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise au-delà d'un an dans la 1 ^{re} classe.
Inspecteurs de sûreté :	Inspecteurs de police :	
Sous-chef hors classe :	1 ^{re} classe :	
2 ^e échelon 150	2 ^e échelon 172	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans le 2 ^e échelon de la hors classe.
1 ^{er} — 147	1 ^{er} — 168	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise au-delà d'un an dans le 1 ^{er} échelon de la hors classe.
	2 ^e classe :	
Sous-chef «classe unique». 144	7 ^e échelon 165	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans la classe unique de sous-chef.
Hors classe 141	5 ^e — 159	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans la hors classe.
1 ^{re} classe 138	3 ^e — 153	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans la 1 ^{re} classe.
2 ^e — 136	2 ^e — 149	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans la 2 ^e classe.
3 ^e — 133	1 ^{re} — 145	Maintien dans la limite de 2 ans au maximum de l'ancienneté acquise dans la 3 ^e classe.
Brigadiers-chefs :	Brigadiers-chefs :	
1 ^{re} classe 152	2 ^e échelon 169	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise dans la 1 ^{re} classe.
2 ^e — 150	1 ^{er} — 166	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise dans la 2 ^e classe.
Brigadiers :	Brigadiers :	
1 ^{re} classe 145	3 ^e échelon 165	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise dans la 1 ^{re} classe.
2 ^e classe :		
Ayant plus de 2 ans d'ancienneté dans le grade 143	2 ^e — 159	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise dans le grade au-delà de 2 ans.
Ayant plus d'un an d'ancienneté dans le grade 143	2 ^e — 159	Sans ancienneté.
Ayant moins d'un an d'ancienneté dans le grade 143	1 ^{er} — 156	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise dans le grade.
Sous-brigadiers :	Sous-brigadiers :	
Plus de 2 ans 141	3 ^e échelon 156	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise dans le grade au-delà de 2 ans.
Moins de 2 ans 138	2 ^e — 153	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise dans le grade.
Gardiens de la paix :	Gardiens de la paix :	
Hors classe 136	6 ^e échelon 152	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise dans la hors classe.
Classe exceptionnelle 133	5 ^e — 148	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise dans la classe exceptionnelle.

SITUATION AU 31 MARS 1953	EMPLOI D'ASSIMILATION au 1 ^{er} avril 1953	OBSERVATIONS
INDICES	INDICES	
Gardiens de la paix (suite) :	Gardiens de la paix (suite) :	
1 ^{re} classe :		
Ayant plus d'un an d'ancienneté dans la 1 ^{re} classe 130	4 ^e échelon 144	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise au-delà d'un an dans l'ancienne classe.
Ayant moins d'un an d'ancienneté dans la 1 ^{re} classe 130	4 ^e — 144	Sans ancienneté.
2 ^e classe :		
Ayant plus de 2 ans d'ancienneté dans la 2 ^e classe 128	3 ^e — 140	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise au-delà de 2 ans dans l'ancienne classe.
Ayant moins de 2 ans d'ancienneté dans la 2 ^e classe 128	3 ^e — 140	Sans ancienneté.
3 ^e classe :		
Après 2 ans (la période de stagiaire étant retenue jusqu'à concurrence d'un an) 126	2 ^e — 136	Sans ancienneté.
Avant 2 ans (la période accomplie comme stagiaire étant retenue jusqu'à concurrence d'un an) 126	1 ^{er} — 133	Maintien dans l'échelon de la totalité de l'ancienneté acquise dans l'ancienne classe (non compris le temps de stage).

Rabat, le 18 janvier 1956.

P.-L. PETITJEAN.

OFFICE MAROCAIN DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Arrêté résidentiel du 9 janvier 1956 fixant les taux des indemnités pour travaux supplémentaires allouées aux chefs de division, attachés administratifs et secrétaires administratifs de l'Office marocain des anciens combattants et victimes de la guerre.

LE COMMISSAIRE RÉSIDENT GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU MAROC,

Vu l'arrêté résidentiel du 2 février 1938 formant statut du personnel de l'Office marocain des anciens combattants et victimes de la guerre et les textes qui l'ont modifié ou complété ;

Vu l'arrêté résidentiel du 23 mars 1953 formant statut des chefs de division, attachés administratifs et secrétaires administratifs de l'Office marocain des anciens combattants et victimes de la guerre ;

Vu l'arrêté résidentiel du 5 mai 1954 relatif à la rétribution des travaux supplémentaires accomplis par les chefs de division, attachés administratifs et secrétaires administratifs de l'Office marocain des anciens combattants et victimes de la guerre,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Les taux des indemnités horaires allouées aux attachés administratifs de 2^e classe et aux secrétaires adminis-

tratifs de 1^{re} et 2^e classes de l'Office marocain des anciens combattants et victimes de la guerre, sont fixés ainsi qu'il suit à compter du 1^{er} janvier 1955 :

	Pour chaque heure jusqu'à un total de 14 heures par mois	Au-delà de 14 heures	Dimanches et jours fériés	Travail de nuit entre minuit et 7 heures
	Francs	Francs	Francs	Francs
Attachés administratifs de 2 ^e classe (3 ^e , 4 ^e et 5 ^e échelons), secrétaires administratifs de 1 ^{re} classe (4 ^e , 3 ^e , 2 ^e et 1 ^{er} échelons) et secrétaires administratifs de 2 ^e classe (6 ^e échelon)	315	375	525	630
Attachés administratifs de 2 ^e classe (2 ^e et 1 ^{er} échelons), attachés stagiaires, secrétaires administratifs de 2 ^e classe (5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , 2 ^e et 1 ^{er} échelons) et secrétaires administratifs stagiaires	240	285	400	480

ART. 2. — Les taux des indemnités forfaitaires allouées aux chefs de division, aux attachés administratifs de classe exceptionnelle et de 1^{re} classe, aux secrétaires administratifs de classe excep-

tionnelle (1^{er} et 2^e échelons) de l'Office marocain des anciens combattants et victimes de la guerre, sont fixés ainsi qu'il suit à compter du 1^{er} janvier 1955 :

	Taux maximum	Taux moyen
	Francs	Francs
Chefs de division hors classe, de 1 ^{re} et de 2 ^e classes	160.000	80.000
Attachés administratifs de classe exceptionnelle et de 1 ^{re} classe	120.000	60.000
Secrétaires administratifs de classe exceptionnelle	100.000	50.000

Rabat, le 9 janvier 1956.

Pour le Commissaire résident général,

Le préfet, secrétaire général
du Protectorat,

G. ÉRIAU.

MOUVEMENTS DE PERSONNEL ET MESURES DE GESTION

Nominations et promotions.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU PROTECTORAT.

Est nommé sous-directeur de classe exceptionnelle (indice 675) du 1^{er} août 1955 : M. Roger Chagneau, sous-directeur hors classe, secrétaire général de l'Office marocain du tourisme. (Arrêté résidentiel du 30 décembre 1955.)

Sont titularisés et nommés :

Secrétaires d'administration de 2^e classe, 1^{er} échelon du 16 décembre 1955 : M^{me} Lambert Yvonne et M^{lle} Lacroix Françoise, secrétaires d'administration stagiaires ;

Rédacteur de 3^e classe du 1^{er} juillet 1955 : M. Ben Brahim Omar, rédacteur stagiaire.

Sont promus :

Commis principal de classe exceptionnelle, 2^e échelon du 1^{er} juillet 1955 : M^{me} Stellini Lucie, commis principal de classe exceptionnelle ;

Commis chef de groupe de 5^e classe du 1^{er} janvier 1955 : M. Villanova Frédéric, commis principal de 1^{re} classe au cabinet du Résident général.

(Arrêtés du secrétaire général du Protectorat des 29 novembre, 9, 30 décembre 1955 et 13 janvier 1956.)

Sont reclassés :

Commis principal de classe exceptionnelle, avec ancienneté du 27 mai 1949, et nommé commis principal de classe exceptionnelle, 2^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 27 mai 1952 : M. Irlès Charles ;

Commis principal de 3^e classe, avec ancienneté du 3 novembre 1949, de 2^e classe du 1^{er} septembre 1953, avec ancienneté du 3 mai 1951, et commis principal de 1^{re} classe du 3 novembre 1953 : M. Cazorla Indalécio.

(Arrêtés du secrétaire général du Protectorat des 17 novembre et 17 décembre 1955.)

Est nommée, pour ordre, commis de 1^{re} classe du 1^{er} novembre 1955 : M^{lle} Fardel Francia, commis, 3^e échelon à l'Institut national

de la statistique et des études économiques, en service détaché. (Arrêté du secrétaire général du Protectorat du 6 janvier 1956.)

Est placée, sur sa demande, dans la position de disponibilité du 1^{er} janvier 1956 : M^{lle} Chedaneau Yvonne, secrétaire sténodactylographe, 2^e échelon. (Arrêté du secrétaire général du Protectorat du 5 janvier 1956.)

Est reclassé secrétaire d'administration de 1^{re} classe, 2^e échelon, avec ancienneté du 22 septembre 1951, et nommé au 3^e échelon de son grade du 22 septembre 1953 : M. Antomarchi Charles. (Arrêté du secrétaire général du Protectorat du 26 décembre 1955.)

DIRECTION DES AFFAIRES CHÉRIFIENNES.

Sont reclassés :

Agent public hors catégorie, 3^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1950, et promu au 4^e échelon du 1^{er} avril 1953 : M. Pispicot Laurent, agent public hors catégorie, 4^e échelon ;

Commis-greffier principal de classe exceptionnelle, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 6 octobre 1951, et promu au 2^e échelon du 6 octobre 1954 : M. Baësa Célestin, commis-greffier principal de classe exceptionnelle, 2^e échelon.

(Arrêtés du 3 novembre 1955.)

Est reclassé commis-greffier principal de 2^e classe, avec ancienneté du 3 juin 1950, et promu commis-greffier principal de 1^{re} classe du 3 mars 1953 : M. Gaudonville Maxime, commis-greffier principal de 2^e classe. (Arrêté du 3 novembre 1955.)

DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

Est réintégré dans les cadres de la direction de l'intérieur en qualité d'interprète de 5^e classe du 1^{er} décembre 1955, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1954 : M. M'Hamed el Imani. (Arrêté directorial du 7 décembre 1955.)

DIRECTION DES FINANCES.

Sont promus dans l'administration des douanes et impôts indirects :

Contrôleur, 4^e échelon, du 1^{er} août 1955 : M. Ristori René, contrôleur, 3^e échelon, détaché dans le cadre d'inspecteurs adjoints stagiaires ;

Commis principal de classe exceptionnelle (échelon après 3 ans) du 13 janvier 1956 : M^{me} Huguenin Adélaïde, commis principal de classe exceptionnelle (échelon avant 3 ans).

(Arrêtés des 5 et 6 décembre 1955.)

Sont reclassés dans l'administration des douanes et impôts indirects :

Contrôleur, 5^e échelon du 1^{er} mars 1954, avec ancienneté du 2 février 1953 (bonification d'ancienneté pour services militaires légaux et de guerre : 9 ans 29 jours) : M. Pomiès Albert, contrôleur, 3^e échelon ;

Contrôleur, 2^e échelon du 1^{er} mars 1954, avec ancienneté du 20 mai 1953 (bonification d'ancienneté pour services militaires légaux et de guerre : 2 ans 9 mois 11 jours) : M. Vic Louis, contrôleur, 1^{er} échelon ;

Fqih de 7^e classe du 1^{er} novembre 1948, avec ancienneté du 26 avril 1947 (bonifications d'ancienneté pour services auxiliaires : 1 an 6 mois 5 jours), *fqih* de 6^e classe du 26 mai 1950 et *fqih* de 5^e classe du 26 mai 1953, agent de constatation et d'assiette, 3^e échelon du 10 janvier 1955, avec ancienneté du 26 octobre 1952 (bonifications d'ancienneté pour services civils : 6 ans 10 mois 14 jours), et agent de constatation et d'assiette, 4^e échelon, du 1^{er} mai 1955 : M. Bey Azzouz Mohamed, agent de constatation et d'assiette, 1^{er} échelon ;

Commis de 2^e classe du 16 décembre 1952, avec ancienneté du 9 novembre 1950 (bonifications d'ancienneté pour services auxiliaires : 6 ans 4 mois 7 jours), et promu commis de 1^{re} classe du 9 février 1954 : M. Kasmi Jilali, commis de 3^e classe.

(Arrêtés des 24 août, 19 et 26 septembre 1955.)

Est nommé, dans l'administration des douanes et impôts indirects, *fqih* de 7^e classe du 15 mars 1955 : M. Bel Gherbiould Aïssa. (Arrêté du 14 novembre 1955.)

Est réintégré, dans les cadres de l'administration des douanes et impôts indirects, en qualité d'inspecteur de 1^{re} classe du 16 juillet 1955 : M. Stéphanopoli de Commène Elie, vérificateur principal de 2^e classe, en disponibilité. (Arrêté du 24 novembre 1955.)

Est réintégré dans son administration d'origine et rayé des cadres de la direction des finances (administration des douanes et impôts indirects) du 1^{er} décembre 1955 : M. Tanguy Robert, inspecteur de 2^e classe. (Arrêté du 9 novembre 1955.)

*
* *

DIRECTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE ET DES MINES.

Sont nommés, après examen professionnel :

Du 1^{er} novembre 1955 :

Agents techniques de 3^e classe : M. Raulin Camille, M^{mes} Jonas Mathilde et Raïda Gabrielle, agents journaliers ;

Du 1^{er} décembre 1955 :

Agent technique principal de 3^e classe : M. Maurin Léon, commis principal de 1^{re} classe ;

Agent technique de 1^{re} classe : M. Rigau Albert, commis principal de 3^e classe ;

Agents techniques de 3^e classe : MM. Trupin Guy et Kaddour ben Tahar, agents temporaires.

(Arrêtés des 7 novembre et 7 décembre 1955.)

*
* *

DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS.

Sont nommés, après examen professionnel, ingénieurs topographes de 3^e classe du 1^{er} décembre 1955 :

MM. Gardey Georges, Serralla Antoine et Soquet Pierre ;

Avec ancienneté du 24 octobre 1954 : M. Raimondo Gustave.

(Arrêtés des 2 décembre 1955 et 18 janvier 1956.)

Est placé en disponibilité pour satisfaire à ses obligations militaires du 3 janvier 1956 : M. Franchina Roger, adjoint du cadastre de 4^e classe. (Arrêté du 4 janvier 1956.)

Sont titularisés et nommés commis d'interprétariat de 3^e classe :

Du 1^{er} novembre 1952 : M. Regragui Mohamed ;

Du 1^{er} août 1955 : MM. Bendaoud Ahmed, Benkirane Abdallah, Bouhlal Rachid, El Fathi Mohammed, Fredj Abderrahmane, Hachimi Moulay Driss, Idrissi Bedraoui Abdallah, Ikbal Larbi, Jabrane Abdallatif, Kadiri Abdelaziz, Kettani Mohamed, Laalaj M'Hamed,

Latifi Abdelouahad, Loumani Mostafa, Mesfioui Mohammed, Mis-soum Mohamed et Tazi Mohammed el Fathi,

commis d'interprétariat stagiaires.

(Arrêtés du 20 décembre 1955.)

Sont titularisés et nommés adjoints du cadastre de 4^e classe (section terrain) :

Du 1^{er} août 1955, avec ancienneté du 1^{er} août 1954 : MM. Gailhanou Guy, Mamdouh Jamil et Rambaud René ;

Du 1^{er} octobre 1955, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1954 : M. Franchina Roger,

adjoints du cadastre stagiaires.

(Arrêtés du 14 décembre 1955.)

Application du dahir du 5 avril 1945 sur la titularisation des auxiliaires.

Est titularisé et nommé commis d'interprétariat de 3^e classe du 1^{er} octobre 1955 et reclassé à la même date commis d'interprétariat de 2^e classe, avec ancienneté du 12 novembre 1954 : M. Ghannam Tahar, commis d'interprétariat occasionnel. (Arrêté du 7 octobre 1955.)

*
* *

DIRECTION DU COMMERCE ET DE LA MARINE MARCHANDE.

Est promu contrôleur principal de l'Office chérifien de contrôle et d'exportation de 4^e classe du 1^{er} décembre 1955 : M. Laherenne Lucien, contrôleur de 1^{re} classe. (Arrêté du 8 décembre 1955.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Inspecteur principal du commerce et de l'industrie de 3^e classe du 1^{er} septembre 1950, avec ancienneté du 4 avril 1950, promu à la 2^e classe du 4 avril 1952 et à la 1^{re} classe (échelon avant 2 ans) du 4 juin 1954 : M. Rossel Paul, inspecteur principal du commerce et de l'industrie de 3^e classe ;

Contrôleur principal du commerce et de l'industrie de 3^e classe du 1^{er} août 1951, avec ancienneté du 2 juin 1950, et promu à la 2^e classe du 2 décembre 1952 : M. de Maria Louis, contrôleur principal du commerce et de l'industrie de 3^e classe ;

Contrôleur principal du commerce et de l'industrie de 3^e classe du 1^{er} juin 1951, avec ancienneté du 4 janvier 1951, et promu à la 2^e classe du 4 juillet 1953 : M. Collin de l'Hortet Yves, contrôleur principal du commerce et de l'industrie de 3^e classe ;

Commis principal de 1^{re} classe du 1^{er} avril 1952, avec ancienneté du 14 février 1951, et promu commis principal hors classe du 14 août 1953 : M. Souchon Georges, commis principal de 1^{re} classe ;

Commis de 1^{re} classe du 1^{er} avril 1950, avec ancienneté du 21 avril 1949, promu commis principal de 3^e classe du 21 octobre 1951 et de 2^e classe du 21 juin 1954 : M. Pellegrin Raymond, commis de 1^{re} classe.

(Arrêtés des 6, 17, 20 octobre et 30 novembre 1955.)

Est reclassé, en application des dahirs des 27 décembre 1924 et 4 décembre 1954, garde maritime de 6^e classe du 1^{er} octobre 1954, avec ancienneté du 31 juillet 1952 (bonifications d'ancienneté pour services militaires légaux : 4 ans 3 mois, et de guerre : 5 mois 1 jour) : M. Vieille Jacques, garde maritime de 7^e classe. (Arrêté du 10 octobre 1955.)

*
* *

DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Sont nommés :

Du 1^{er} janvier 1955 :

Répétitrices surveillantes de 6^e classe (cadre unique, 2^e ordre, avec 1 an 3 mois d'ancienneté : M^{me} Gabrielli Gilberte et M^{lle} Lelièvre Eliane ;

Répétiteur surveillant de 5^e classe (cadre unique, 2^e ordre), avec 1 an 1 mois 23 jours d'ancienneté : M. Mari André ;

Institutrice de 5^e classe, avec 2 ans 9 mois 27 jours d'ancienneté : M^{me} Queffélec Paulette ;

Du 1^{er} avril 1955 :

Institutrice de 6^e classe, avec 15 jours d'ancienneté : M^{me} Bech Gisèle ;

Agents publics de 3^e catégorie, 1^{er} échelon : MM. Mohammed ben Ahmed ben Brahim Abderrazzak et Herzog Louis ;

Agent public de 4^e catégorie, 1^{er} échelon : M^{me} Aït Idir Aïcha ;

Du 1^{er} octobre 1955 :

Professeurs licenciés :

1^{er} échelon, avec 1 an d'ancienneté : M. Benbachir Hassani Mohammed, M^{me} Pessio Marie et M^{lle} Koubi Michèle ;

1^{er} échelon, sans ancienneté : M. Cherpin Jacques ;

Répétiteurs surveillants de 6^e classe (cadre unique, 2^e ordre) :

Avec 1 an d'ancienneté : MM. Granier Jean, Le Baron Yves, Galéazzi Jean, Nadal Maurice, Fort Christian, Bouya el Bachir, Belarbi Mohammed, Aouachria Khaled, Couleuvre Hubert, Gagne Jacques et Molinard Angèle ;

Avec 11 mois 23 jours d'ancienneté : M. Landucci Toussaint et M^{me} Cresson Christiane ;

Avec 2 ans d'ancienneté : MM. El Mokri Abbès et M^{me} Barèche Abdeslem ;

Avec 1 an 7 mois d'ancienneté : M. Marcelli Paul et M^{lle} Chiarelli Paulette ;

Avec 1 an 9 mois d'ancienneté : M^{lle} Sauton Jeanine ;

Avec 9 mois d'ancienneté : M^{me} Estève Suzanne ;

Maîtres et maîtresses de travaux manuels de 6^e classe (cadre normal, 2^e catégorie) :

Sans ancienneté : M. Bardet Guy et M^{lle} Granier Jacqueline ;

Avec 1 an d'ancienneté : MM. Testa Marcel, Farjon Paul et Pabot Pierre ;

Avec 1 an 9 mois 20 jours d'ancienneté : M^{me} Ducassou Renée ;

Avec 2 ans d'ancienneté : M. Perrichon Jean, M^{mes} ou M^{lles} Ivars Régine, Boudevin Huguette, Risser Marie-Jeanne et Villot Jacqueline ;

Chargé d'enseignement, 6^e échelon, avec 3 ans 5 mois 2 jours d'ancienneté : M. Zaragoza Raphaël ;

Adjoint des services économiques stagiaire : M. Burguet Michel ;

Instituteurs et institutrices :

De 4^e classe, avec 1 an 9 mois d'ancienneté : M. Tomasini Clément ;

Stagiaires : MM. Passerieux Louis, Maffre Jean, Auer Claude, Ould Hammou Abderrahmane, Maugein Albert, M^{mes} ou M^{lles} Hovenacghel Raymonde et Rancoule Anne-Marie ;

Instituteurs stagiaires du cadre particulier : MM. Guille Bernard, Malescot Pierre, Elammouni Abdeslem, Ghomari Mohammed, Bouchet Jean-Claude, Djbar Mohammed, Belyazid Abdallah, Ben Mira Mohammed, Choukaïri Si Ahmed, Calatayud Christian, Piéri Lucien, Tissot Claude, Guella Abderrazzak, Senoussaoui Ghaouti, Goux Pierre, Sardy el Mokhtar, Bouda Benyounés, Merimi Abdallah, Mekki Mostafa, Ayade Amar, Mis Bernard, Didi Abdeslam, Flamand Roger, Djouti Abdelkader, Emhirach Mohammed et Mouloudi Boussif ;

Instituteurs stagiaires du 15 octobre 1955 : MM. Normand Georges, Trabut Pierre, Sauqueré Roland, Baizeau Marcel, Corcos Max, Quimerc'h Albert, Le Craver Jacques, Lanes Roland, Menahesse Henri, Levallois Guy, Deloïre Jacky, Cohen Issac, Camous Gérard, Coll Jean-Pierre et Botella René ;

Répétitrice surveillante de 6^e classe (1^{er} ordre) du 1^{er} janvier 1956 : M^{me} Pommier Simone ;

Rédactrice des services extérieurs de 2^e classe du 1^{er} janvier 1953, rangée à la même date au 5^e échelon des rédactrices principales et promue au 6^e échelon de son grade du 1^{er} janvier 1955 : M^{lle} Bonniol Paulette.

(Arrêtés des 26 octobre, 5, 6, 7, 9, 14, 21, 22, 30 novembre, 1^{er}, 8, 9, 13, 17, 20 et 27 décembre 1955.)

Sont rangés :

Rédacteurs des services extérieurs du 1^{er} janvier 1953 :

Principal, 2^e échelon et promu au 3^e échelon du 1^{er} octobre 1954 : M. Combaut Jean ;

1^{re} classe, 2^e échelon :

Promu au 3^e échelon de son grade du 1^{er} juin 1953 et au 4^e échelon du 1^{er} décembre 1955 : M. Charbonnières Charles ;

Promu au 3^e échelon du 1^{er} juin 1953 et au 4^e échelon du 1^{er} octobre 1955 : M. Dumont Albert ;

Nommé rédacteur principal, 3^e échelon de la même date et promu au 4^e échelon du 1^{er} janvier 1955 : M. Fonteraille Daniel ;

Promu au 3^e échelon du 1^{er} octobre 1954 : M. de Lombard Alexandre ;

Nommé rédacteur principal, 3^e échelon de la même date et rangé au 4^e échelon du 1^{er} novembre 1954 : M. Yagues Antoine ;

Promu au 3^e échelon du 1^{er} novembre 1954 : M. Giovanni Paul ;

1^{re} classe, 4^e échelon, nommé rédacteur principal, 5^e échelon de la même date et promu au 6^e échelon du 1^{er} janvier 1955 : M. Puçia Marius ;

1^{re} classe, 5^e échelon : MM. Marrot Pierre et Chambon Vincent ;

1^{re} classe :

Nommées rédactrices principales, 5^e échelon de la même date et promues au 6^e échelon du 1^{er} novembre 1954 : M^{mes} Foulhe Émilie et Rutili Marcelle ;

Nommés rédacteurs principaux, 5^e échelon de la même date et promus au 6^e échelon du 1^{er} février 1954 : MM. Cohen Jonathan et Barbeau Raymond ;

Nommés rédacteurs principaux, 5^e échelon et promus au 6^e échelon de la même date et au 7^e échelon du 1^{er} janvier 1955 : MM. Nappa Charles, Scotto Émile, Cassini Paul et M^{lle} Tamagne Marie.

(Arrêtés du 13 décembre 1955.)

Sont promus :

Maîtresse de travaux manuels de 5^e classe du 1^{er} octobre 1952, avec 1 an d'ancienneté, et à la 4^e classe du 1^{er} octobre 1954 : M^{me} Schmitt Jacqueline ;

Instituteur du cadre particulier de 1^{re} classe du 1^{er} octobre 1955 : M. Lofty M'Hamed.

(Arrêtés des 15 septembre et 29 octobre 1955.)

L'arrêté du 15 septembre 1955 portant promotion de M^{me} Ratron Nicole à la 5^e classe des maîtresses de travaux manuels du 1^{er} décembre 1955 est rapporté. (Arrêté du 31 octobre 1955.)

Est réintégré dans ses fonctions du 17 octobre 1955 et rangé instituteur de 5^e classe, avec 6 mois d'ancienneté : M. Carpena André. (Arrêté du 14 novembre 1955.)

L'arrêté du 14 octobre 1955 portant nomination de M^{me} Romec Louise au grade d'institutrice stagiaire du 1^{er} octobre 1955 est rapporté. (Arrêté du 22 novembre 1955.)

L'arrêté du 29 juillet 1955 portant nomination de M^{lle} Miramond Annette en qualité d'institutrice stagiaire du 1^{er} octobre 1955 est rapporté. (Arrêté du 22 novembre 1955.)

Sont reclassés :

Professeur agrégé, 1^{er} échelon du 1^{er} avril 1955, avec 2 ans 5 mois 28 jours d'ancienneté : M. Brisset Paul ;

Professeur licencié, 1^{er} échelon du 1^{er} janvier 1953, avec 10 mois 17 jours d'ancienneté, et promue au 2^e échelon du 1^{er} juillet 1954 : M^{me} Soto Lucie ;

Professeur licencié, 1^{er} échelon du 21 octobre 1954, avec 3 ans 3 mois 5 jours d'ancienneté, et promu au 2^e échelon de la même date, avec 11 mois 21 jours d'ancienneté : M. Sempé Pierre ;

Professeur licencié, 1^{er} échelon du 1^{er} octobre 1953, avec 1 an 10 mois 24 jours d'ancienneté, et promue au 2^e échelon de son grade du 1^{er} décembre 1953 : M^{lle} Pujol Pura ;

Professeur licencié, 1^{er} échelon du 1^{er} octobre 1954, avec 2 ans 11 mois 10 jours d'ancienneté, et promu au 2^e échelon de la même date, avec 8 mois d'ancienneté : M. Courtine Guy ;

Professeur licencié, 4^e échelon du 1^{er} octobre 1952, avec 2 ans 2 mois 14 jours d'ancienneté : M^{me} Aubertin Lucienne ;

Répétitrice surveillante de 6^e classe (2^e ordre) du 1^{er} octobre 1954, avec 2 ans 5 mois 27 jours d'ancienneté : M^{me} Battle Colette ;

Institutrice de 1^{re} classe du 1^{er} novembre 1953, avec 1 an 9 mois 13 jours d'ancienneté : M^{me} Loup Marthe ;

Instituteur de 4^e classe du cadre particulier du 1^{er} janvier 1955, avec 10 mois 2 jours d'ancienneté, et promu instituteur de 3^e classe du 1^{er} janvier 1955 : M. Bartoli Jacques ;

Instituteur de 6^e classe du cadre particulier du 1^{er} janvier 1955, avec 1 an d'ancienneté : M. Luciani Robert ;

Institutrice de 5^e classe du 1^{er} octobre 1946, avec 2 ans 5 mois 27 jours d'ancienneté, promue à la 4^e classe du 1^{er} mai 1947, à la 3^e classe du 1^{er} août 1950 et à la 2^e classe du 1^{er} décembre 1953 : M^{me} Fernandez Juliette ;

Instituteur de 5^e classe du cadre particulier du 1^{er} janvier 1955, avec 2 ans 9 mois 18 jours d'ancienneté, et reclassé, au titre du dahir du 4 décembre 1954, à la 4^e classe du 1^{er} janvier 1955, avec 1 an 4 mois 9 jours d'ancienneté : M. Foucault Fernand ;

Institutrice de 5^e classe du 1^{er} mars 1954, avec 2 mois d'ancienneté : M^{me} Buisse Anne-Marie ;

Institutrice de 3^e classe du 1^{er} janvier 1954, avec 4 ans d'ancienneté, et promue à la 2^e classe de la même date : M^{me} Bruni Marie ;

Institutrice de 6^e classe du 1^{er} janvier 1954, avec 2 ans 11 mois 13 jours d'ancienneté, et promue à la 5^e classe de la même date, avec 3 mois d'ancienneté : M^{me} Jeanne Arlette ;

Institutrice de 5^e classe du 1^{er} novembre 1953, avec 1 mois d'ancienneté : M^{me} Markert Jeanine ;

Institutrice de 5^e classe du 1^{er} janvier 1954, avec 11 mois 13 jours d'ancienneté : M^{me} Jeandidier Jeanine ;

Institutrice de 5^e classe du 1^{er} octobre 1953, avec 1 an 9 mois d'ancienneté : M^{me} Bouvier Charlotte ;

Institutrice de 4^e classe du 1^{er} novembre 1954, avec 2 ans 10 mois d'ancienneté : M^{me} Geninet Jeanine ;

Institutrice de 5^e classe du 1^{er} janvier 1955, avec 11 mois 15 jours d'ancienneté : M^{me} Grenier Madeleine ;

Institutrice de 5^e classe du 1^{er} janvier 1954, avec 3 mois 11 jours d'ancienneté : M^{me} François Annick ;

Maître de travaux manuels de 6^e classe (cadre normal, 2^e catégorie) du 1^{er} octobre 1954, avec 5 ans 4 mois d'ancienneté : M. Pioch André ;

Maîtresse de travaux manuels de 6^e classe (2^e catégorie) du 1^{er} février 1952, avec 5 ans 10 mois 11 jours d'ancienneté, promue à la 5^e classe de la même date, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1949, et à la 4^e classe du 1^{er} octobre 1952 : M^{me} Laudy Elise ;

Maître de travaux manuels de 6^e classe (cadre normal, 2^e catégorie) du 1^{er} octobre 1954, avec 6 ans 28 jours d'ancienneté : M. Granet Michel ;

Maître de travaux manuels de 6^e classe (cadre normal, 2^e catégorie) du 1^{er} octobre 1954, avec 2 ans 27 jours d'ancienneté : M. Belle Emile.

(Arrêtés des 30 septembre, 31 octobre, 5, 10, 14, 21 et 23 novembre 1955.)

Sont remises, sur leur demande, à la disposition de leur administration d'origine et rayées des cadres de la direction de l'instruction publique du 1^{er} octobre 1955 :

M^{mes} Maurer Françoise, professeur agrégé, 3^e échelon ;

Giudicelli Françoise, professeur licencié, 3^e échelon ;

Olivie Andréa, institutrice de 2^e classe.

Sont rayés des cadres de la direction de l'instruction publique : Du 20 décembre 1945 : M. Parfentieff Boris, répétiteur chargé de classe ;

Du 20 mai 1955 : M^{me} Lamarche Emilienne, institutrice ;

Du 1^{er} avril 1955 : M^{mes} Marquet Marie et Vors Pierrette, institutrices stagiaires.

(Arrêtés des 29 octobre, 23 et 26 novembre 1955.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Instituteurs et institutrice de 5^e classe du 21 juillet 1952 :

Avec 2 ans 8 mois 21 jours d'ancienneté, et promue à la 4^e classe du 1^{er} février 1953 : M^{me} Giraud Marie-Claude ;

Avec 1 an 6 mois 23 jours d'ancienneté, et promu à la 4^e classe du 1^{er} janvier 1954 : M. Guyon Maxime ;

Avec 4 ans 4 mois 8 jours d'ancienneté, promu à la 4^e classe de la même date, avec 10 mois 8 jours d'ancienneté, et à la 3^e classe du 1^{er} octobre 1954 : M. Chanson Raymond ;

Avec 2 ans 8 mois 17 jours d'ancienneté, et promu à la 4^e classe du 1^{er} mai 1953 : M. Schotter François ;

Avec 2 ans 7 mois 24 jours d'ancienneté, et promu à la 4^e classe du 1^{er} janvier 1953 : M. Vacher Marcel ;

Avec 4 ans 8 mois 22 jours d'ancienneté, promu à la 4^e classe de la même date, avec 1 an 8 mois 11 jours d'ancienneté, et à la 3^e classe du 1^{er} décembre 1953 : M. Bertucchi Roger ;

Instituteurs de 4^e classe du 21 juillet 1952 :

Avec 2 ans 11 mois 18 jours d'ancienneté, et promu à la 3^e classe du 3 août 1953 : M. Maynial Jean ;

Avec 2 ans 26 jours d'ancienneté, et promu à la 3^e classe du 1^{er} novembre 1953 : M. Loiseau Jean ;

Avec 2 ans 7 mois 16 jours d'ancienneté, et promu à la 3^e classe du 1^{er} avril 1953 : M. France Yves ;

Avec 2 ans 5 jours d'ancienneté, et promu à la 3^e classe du 1^{er} août 1953 : M. Rouanne Jacques ;

Avec 1 an 2 jours d'ancienneté, et promu à la 3^e classe du 1^{er} août 1954 : M. Sigal Henri ;

Avec 2 ans 11 mois 25 jours d'ancienneté, et promu à la 3^e classe du 1^{er} août 1952 : M. Thévenot Maurice ;

Avec 2 ans 12 jours d'ancienneté, et promu à la 3^e classe du 1^{er} mai 1954 : M. Aitelhaoussine Joseph ;

Avec 3 ans 7 mois 13 jours d'ancienneté, et promu à la 3^e classe de la même date, avec 7 mois 13 jours d'ancienneté : M. Benaïoun Claude ;

Instituteurs de 3^e classe du 21 juillet 1952 :

Avec 1 an 10 mois 9 jours d'ancienneté, et promu à la 2^e classe du 1^{er} janvier 1954 : M. Pairain Paul ;

Avec 3 ans 1 mois 18 jours d'ancienneté, et promu à la 2^e classe du 1^{er} juin 1953 : M. Nilly Albert ;

Avec 1 an 9 mois 2 jours d'ancienneté, et promu à la 2^e classe du 1^{er} novembre 1953 : M. Jaegers Jean ;

Avec 2 ans 5 mois 10 jours d'ancienneté, et promu à la 2^e classe du 1^{er} mars 1953 : M. Gaspéri Maximin ;

Avec 1 an 9 mois 11 jours d'ancienneté, et promu à la 2^e classe du 1^{er} novembre 1953 : M. Fabre Pierre ;

Avec 1 an 2 mois 28 jours d'ancienneté, et promu à la 2^e classe du 1^{er} août 1954 : M. Pillet François ;

Avec 2 ans 10 mois 26 jours d'ancienneté, et promu à la 2^e classe du 1^{er} mars 1953 : M. Sanchette Jean ;

Avec 4 ans 6 mois 3 jours d'ancienneté, et promu à la 2^e classe de la même date, avec 7 mois 3 jours d'ancienneté : M. Touati Georges ;

Avec 2 ans 10 mois 16 jours d'ancienneté, et promu à la 2^e classe du 1^{er} avril 1953 : M. Vareilles Maurice ;

Avec 2 ans 10 mois 11 jours d'ancienneté, et promu à la 2^e classe du 1^{er} octobre 1952 : M. Berthelet Georges ;

Avec 1 an 8 mois 16 jours d'ancienneté, et promu à la 2^e classe du 1^{er} décembre 1953 : M. de Benedict René ;

Instituteurs de 2^e classe du 21 juillet 1952 :

Avec 1 an 3 mois 20 jours d'ancienneté : M. Bois Maurice ;
Avec 2 ans 3 mois 26 jours d'ancienneté, et promu à la 1^{re} classe du 1^{er} avril 1953 : M. Mailhe Pierre ;

Avec 1 an 9 mois 9 jours d'ancienneté, et promu à la 1^{re} classe du 1^{er} novembre 1953 : M. Mathieu Georges ;

Avec 1 an 8 mois 22 jours d'ancienneté, et promu à la 1^{re} classe du 1^{er} novembre 1953 : M. Kloetzlen Albert ;

Avec 2 ans 2 mois 8 jours d'ancienneté, et promu à la 1^{re} classe du 1^{er} décembre 1953 : M. Dève Julien ;

Avec 4 ans 10 mois 8 jours d'ancienneté, et promu à la 1^{re} classe de la même date, avec 1 an 10 mois 8 jours d'ancienneté : M. De-laulle Georges ;

Avec 4 ans 7 mois 28 jours d'ancienneté, et promu à la 1^{re} classe de la même date, avec 1 an 1 mois 28 jours d'ancienneté : M. Potelle Joseph ;

Avec 5 ans 4 mois 24 jours d'ancienneté, et promu à la 1^{re} classe de la même date, avec 2 ans 1 mois 24 jours d'ancienneté : M. Thévenot Raymond ;

Avec 2 ans 5 mois 2 jours d'ancienneté, et promu à la 1^{re} classe du 1^{er} mars 1953 : M. Telliez Gustave ;

Avec 2 ans 1 mois 24 jours d'ancienneté, et promu à la 1^{re} classe du 1^{er} juin 1953 : M. Teyssier Émile ;

Avec 1 an 8 mois 27 jours d'ancienneté, et promu à la 1^{re} classe du 1^{er} mai 1954 : M. Bozo Fernand ;

Instituteurs de 1^{re} classe du 21 juillet 1952, avec 1 an 6 mois d'ancienneté : M. Pansu Henri ;

Instituteurs hors classe du 21 juillet 1952 :

Avec 4 ans 4 mois 24 jours d'ancienneté : M. Pupier Jean ;

Avec 3 ans 10 mois 26 jours d'ancienneté : M. Berque Louis ;

Avec 9 ans 4 mois 1 jour d'ancienneté : M. Bernardet Henri ;

Instituteur du cadre particulier de 6^e classe du 1^{er} janvier 1954, avec 2 ans 4 mois 1 jour d'ancienneté, et promu à la 5^e classe de la même date, avec 4 mois 1 jour d'ancienneté : M. Franceschi Pierre ;

Instituteur du cadre particulier de 5^e classe du 21 juillet 1952, avec 1 an 7 mois 8 jours d'ancienneté, et promu à la 4^e classe du 1^{er} janvier 1954 : M. Caye Gilbert ;

Rédacteurs des services extérieurs de 2^e classe du 21 juillet 1952 :

Avec 2 ans 10 mois 22 jours d'ancienneté, et promu à la 1^{re} classe de la même date, avec 10 mois 22 jours d'ancienneté : M. Grig Paul ;

Avec 4 ans 10 jours d'ancienneté, et promu à la 1^{re} classe de la même date, avec 2 ans 10 jours d'ancienneté : M. Cassini Paul ;

Rédacteurs des services extérieurs de 4^e classe du 22 juillet 1952, avec 2 ans 9 mois 9 jours d'ancienneté, et promu à la 3^e classe du 1^{er} novembre 1952 : M. Giovanni Paul ;

Avec 1 an 9 mois 26 jours d'ancienneté, et promu à la 3^e classe du 1^{er} octobre 1952 : M. de Lombard Alain ;

Rédacteur des services extérieurs de 5^e classe du 21 juillet 1952, avec 1 an 28 jours d'ancienneté : M. Herzog Jacques ;

Professeurs licenciés, 7^e échelon du 21 juillet 1952 :

Avec 2 ans 2 mois 16 jours d'ancienneté, et promu au 8^e échelon du 1^{er} décembre 1952 : M. Azencot Isaac-Yvan ;

Avec 2 ans 18 jours d'ancienneté, et promu au 8^e échelon du 1^{er} février 1953 : M. Dumans André ;

Professeur licencié, 3^e échelon du 21 juillet 1952, avec 1 an 8 mois 11 jours d'ancienneté, et promu au 4^e échelon du 1^{er} octobre 1953 : M. Lévy Moïse ;

Maitres de travaux manuels (cadre normal, 1^{re} catégorie) du 21 juillet 1952 :

De 2^e classe, avec 3 ans 4 mois 6 jours d'ancienneté, promu à la 1^{re} classe de son grade de la même date, avec ancienneté du 15 mars 1952, et rangé à la 1^{re} classe du cadre supérieur du 1^{er} octobre 1952, avec la même ancienneté : M. Gonnet René ;

De 3^e classe, avec 2 ans 9 mois 3 jours d'ancienneté, promu à la 2^e classe de son grade du 1^{er} novembre 1952, rangé dans la 2^e classe du cadre supérieur du 1^{er} janvier 1953, avec ancienneté du 1^{er} novembre 1952 : M. Landau André ;

De 3^e classe, avec 1 an 6 mois 27 jours d'ancienneté, et promu à la 3^e classe du cadre supérieur du 1^{er} janvier 1953 et à la 2^e classe du 1^{er} janvier 1954 : M. Pujol Jacques ;

De 4^e classe, avec 2 ans 3 mois 24 jours d'ancienneté, et promu à la 3^e classe du 1^{er} mai 1953 : M. Sapin Michel.

(Arrêtés des 3, 13, 18, 20, 17, 22, 31 octobre et 2 novembre 1955.)

Sont nommés :

Professeur licencié, 1^{er} échelon du 1^{er} octobre 1953 : M^{me} Reynès Geneviève ;

Moniteur de 6^e classe du 1^{er} octobre 1954 : M. El Aïssaoui Abdelhadi ;

Mouderrès de 6^e classe du 1^{er} mars 1955 : M. El Hafi Mohammed ;

Institutrice de 6^e classe du 1^{er} avril 1955 : M^{me} Coste Edmonde ;

Du 1^{er} octobre 1955 :

Institutrices :

De 5^e classe, avec 9 mois d'ancienneté : M^{me} Hernio Claude

De 2^e classe, avec 1 an 9 mois d'ancienneté : M^{lle} Marie Madeleine ;

Instituteurs et institutrice stagiaires du cadre particulier : MM. Pechalrieu Robert, Chaouch Yahia et M^{lle} Leclerc Yvette ;

Professeur licencié, 1^{er} échelon : M^{me} Crenès Janine ;

Chargé d'enseignement, 1^{er} échelon : M. Chatiron Jacques ;

Maitre de travaux manuels de 6^e classe (cadre normal, 2^e catégorie) : M. Rubira François ;

Mouderrès stagiaires des classes primaires : MM. Elarqam M'Hammed et Elasri Bouselham ;

Instituteur et institutrices stagiaires du 15 octobre 1955 : M. Amouyal Guy, M^{lle} Garrigos Claudette et Poli Marie-Rose ;

Instituteur stagiaire du 20 octobre 1955 : M. Benabdeljalil Abdelaq.

Sont rangés :

Professeur licencié, 2^e échelon du 1^{er} octobre 1955, avec 2 ans 6 mois 15 jours d'ancienneté : M^{me} Simeray Josette ;

Rédacteurs des services extérieurs du 1^{er} janvier 1953 :

De 1^{re} classe, 5^e échelon, nommé rédacteur principal, 5^e échelon de la même date, promu au 6^e échelon du 1^{er} septembre 1953 et au 7^e échelon du 1^{er} septembre 1955 : M. Grig Paul ;

De 1^{re} classe, 2^e échelon, nommé rédacteur principal, 3^e échelon de la même date, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1952, et promu au 4^e échelon du 1^{er} octobre 1954 : M. Mazery Robert ;

De 1^{re} classe, 2^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1952, et promu au 3^e échelon du 1^{er} mars 1955 : M. Muracciole Jacques ;

De 2^e classe, 5^e échelon, avec ancienneté du 23 juin 1951, promu au 1^{er} échelon de la 1^{re} classe de son grade du 1^{er} juillet 1953 et au 2^e échelon du 1^{er} juillet 1955 : M. Herzog Jacques.

(Arrêtés des 15 novembre, 7, 8, 9, 13, 20, 27 décembre 1955, 3, 8 et 11 janvier 1956.)

Sont promus :

Instituteurs de 2^e classe du 1^{er} décembre 1955 : MM. Varlet Henri et Lanoire-Peyrusset Jacques. (Arrêtés du 8 décembre 1955.)

Sont reclassés :

Du 1^{er} octobre 1954 :

Professeur licencié, 1^{er} échelon, avec 2 ans 9 mois 7 jours d'ancienneté, promue de la même date au 2^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} mai 1954 : M^{me} Allain Suzanne ;

*Répétitrices surveillantes de 6^e classe (cadre unique, 2^e ordre) :*Avec 2 ans d'ancienneté : M^{me} Bocquillon Georgette ;Avec 2 ans 9 mois d'ancienneté : M^{me} Coqblin Renée ;*Maîtres de travaux manuels de 6^e classe (cadre normal, 2^e catégorie) :*

Avec 2 ans 11 mois 27 jours d'ancienneté : M. Fauvergue Georges ;

Avec 1 an 8 mois 11 jours d'ancienneté : M. Christophe Éloi ;

*Instituteurs ou institutrices de 6^e classe :*Du 1^{er} janvier 1954, avec 1 an d'ancienneté : M^{me} Danguy Antonia ;Du 1^{er} novembre 1954, avec 9 mois 16 jours d'ancienneté : M^{me} Azema Hélène ;Du 1^{er} décembre 1949, avec 11 mois d'ancienneté, promue à la 5^e classe du 1^{er} juillet 1951 et à la 4^e classe du 1^{er} octobre 1954 : M^{me} Bouche Simone ;Du 1^{er} mai 1950, avec 2 ans 3 mois 21 jours d'ancienneté, promu à la 5^e classe de la même date, avec 3 mois 21 jours d'ancienneté, et à la 4^e classe du 1^{er} août 1953 : M. Vialatte Albert ;

Du 16 avril 1954, avec 2 ans 3 mois 15 jours d'ancienneté : M. Bastien Joël ;

*Instituteur de 5^e classe du cadre particulier, avec 5 mois 26 jours d'ancienneté : M. Petitdemange Jean ;**Répétitrices de 6^e classe (cadre unique, 2^e ordre) :*Du 1^{er} octobre 1949, avec 1 an d'ancienneté, et promue à la 5^e classe du 1^{er} octobre 1951 : M^{me} Millet Yvette ;Du 1^{er} octobre 1953, avec 9 mois d'ancienneté : M^{lle} Klein Jacqueline ;Du 1^{er} mai 1953, avec 1 an 9 mois 20 jours d'ancienneté et promue à la 5^e classe du 1^{er} septembre 1954 : M^{me} Gilard Marie-Hélène ;*Maître de travaux manuels de 6^e classe (cadre normal, 2^e catégorie), avec 1 an 5 mois 12 jours d'ancienneté : M. Grimbert Claude.*(Arrêtés des 21, 23 novembre, 1^{er}, 3, 8, 9, 13, 15 et 20 décembre 1955.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954, du 21 juillet 1952 :

*Professeur agrégé, 4^e échelon, avec 2 ans 1 mois 16 jours d'ancienneté, et promu au 5^e échelon du 1^{er} février 1953 : M. Prallet Raymond ;**Professeurs licenciés :*4^e échelon, avec 1 an 11 mois 15 jours d'ancienneté, et promu au 5^e échelon du 1^{er} juin 1953 : M. Castagnon Henri ;5^e échelon, avec 1 an 9 mois 1 jour d'ancienneté, et promu au 6^e échelon du 1^{er} mars 1954 : M. Casanova Jean-Baptiste ;7^e échelon, avec 2 ans 5 mois 4 jours d'ancienneté, et promu au 8^e échelon du 1^{er} novembre 1952 : M. Serra Paul ;*Professeur technique, 7^e échelon, avec 2 ans 5 mois 15 jours d'ancienneté, promu au 8^e échelon du 1^{er} septembre 1952 et au 9^e échelon du 1^{er} mars 1955 : M. Guiet Robert ;**Professeur technique adjoint, 4^e échelon, avec 2 ans 2 mois 3 jours d'ancienneté, et promu au 5^e échelon du 1^{er} octobre 1953 : M. Walgenwitz Georges ;**Surveillant général, 8^e échelon, avec 4 ans 6 mois 19 jours d'ancienneté : M. Lafourti Jean ;**Chargé d'enseignement, 8^e échelon, avec 11 ans 1 mois 7 jours d'ancienneté : M. Pandelle Marius ;**Professeur adjoint d'éducation physique et sportive de 4^e classe, avec 2 ans 9 mois 14 jours d'ancienneté, et promu à la 3^e classe du 1^{er} décembre 1952 : M. Abadie Maurice ;**Répétiteur surveillant de 3^e classe (1^{er} ordre), avec 3 ans 7 jours d'ancienneté, et promu à la 2^e classe du 1^{er} décembre 1952 : M. Weingartner Henri ;**Répétiteur surveillant de 4^e classe (2^e ordre), avec 2 ans 2 mois 2 jours d'ancienneté, et promu à la 3^e classe du 1^{er} juin 1953 : M. Lebhe Raoul ;**Instituteurs hors classe :*

Avec 8 ans 5 mois 2 jours d'ancienneté : M. Philippe Bertrand ;

Avec 5 ans 8 mois 24 jours d'ancienneté : M. Hivernaud Albert ;

Avec 2 ans 10 mois 28 jours d'ancienneté : M. Mesnard Arsène ;

Avec 6 ans 7 mois 25 jours d'ancienneté : M. Briatte Maximilien ;

*Instituteur de 1^{re} classe, avec 2 ans 4 mois 15 jours d'ancienneté : M. Jung Fernand ;**Instituteurs de 2^e classe :*Avec 5 ans 1 mois 19 jours d'ancienneté et promu à la 1^{re} classe de la même date, avec 1 an 10 mois 19 jours d'ancienneté : M. Lheureux Robert ;Avec 8 mois 17 jours d'ancienneté, et promu à la 1^{re} classe du 1^{er} décembre 1954 : M. Mousseau Léopold ;Avec 3 ans 3 mois 2 jours d'ancienneté, et promu à la 1^{re} classe de la même date, avec 3 mois 2 jours d'ancienneté : M. Rivières Gilbert ;Avec 2 ans 4 mois 8 jours d'ancienneté, et promu à la 1^{re} classe de la même date, avec ancienneté du 24 août 1951 : M. Lucas Yves ;*Instituteurs de 3^e classe :*Avec 4 ans 2 mois 6 jours d'ancienneté, et promu à la 2^e classe de la même date, avec 1 an 2 mois 6 jours d'ancienneté : M. Le Magny Roger ;Avec 3 ans 4 mois 7 jours d'ancienneté, et promu à la 2^e classe de la même date, avec 4 mois 7 jours d'ancienneté : M. Allègre Aimé ;*Instituteur de 4^e classe du cadre particulier, avec 1 an 8 mois 7 jours d'ancienneté, et promu à la 3^e classe du 1^{er} décembre 1953 : M. Nespo Pascal ;**Instituteur de 5^e classe, avec 1 an 4 mois 1 jour d'ancienneté, et promu à la 4^e classe du 1^{er} avril 1954 : M. Pfister Joseph ;**Institutrice de 6^e classe du cadre particulier, avec 2 ans 10 mois 10 jours d'ancienneté, et promue à la 5^e classe de la même date, avec 4 mois 10 jours d'ancienneté : M^{me} de Valence de la Minardièrre Marguerite ;**Maîtres de travaux manuels (cadre normal, 2^e catégorie) :*De 3^e classe, avec 3 ans 3 mois 6 jours d'ancienneté, promu à la 2^e classe de la même date, avec ancienneté du 1^{er} mai 1952, et rangé du 1^{er} janvier 1953 à la 2^e classe de la 1^{re} catégorie, avec ancienneté du 1^{er} mai 1952 : M. Poisson René ;De 4^e classe, avec 3 ans 8 mois 24 jours d'ancienneté, promu à la 3^e classe de la même date, avec ancienneté du 5 novembre 1951, et rangé du 1^{er} janvier 1953 dans la 3^e classe de la 1^{re} catégorie, avec la même ancienneté : M. Laurent Fernand ;De 4^e classe, avec 4 mois 11 jours d'ancienneté, et promu à la 3^e classe du 1^{er} juillet 1955 : M. Semper André ;*Maître de travaux manuels de 3^e classe (1^{re} catégorie), avec 1 an 10 mois 27 jours d'ancienneté, et promu à la 2^e classe du 1^{er} mars 1954 : M. Mathieu Roger ;**Maître d'éducation physique et sportive (cadre supérieur, 4^e échelon), avec 3 ans 10 mois 1 jour d'ancienneté, et promu au 5^e échelon de la même date, avec ancienneté du 20 décembre 1951 : M. Fava-Verde Marcel ;**Maître de travaux manuels de 1^{re} classe (2^e catégorie) du 1^{er} octobre 1952, avec 1 an 5 mois 27 jours d'ancienneté, promu à la 1^{re} classe de la 1^{re} catégorie du 1^{er} novembre 1952, avec ancienneté du 4 avril 1951, et rangé dans la 1^{re} classe du cadre supérieur du 1^{er} octobre 1953, avec la même ancienneté : M. Lecourtois Gilbert ;**Instituteur de 5^e classe du cadre particulier, avec 2 ans 8 mois 4 jours d'ancienneté : M. Miri Ahmed ;**Instituteur de 5^e classe du cadre particulier du 1^{er} janvier 1953, avec 3 ans 6 mois 28 jours, et promu à la 4^e classe de la même date, avec 6 mois 28 jours d'ancienneté : M. Goulet Jean-Jacques ;**Instituteur de 5^e classe du cadre particulier du 1^{er} janvier 1954, avec 2 ans 7 mois 24 jours d'ancienneté, et promu à la 4^e classe du 1^{er} décembre 1954 : M. Merlaud Aimé.*

(Arrêtés des 12, 18, 20, 21, 29, 31 octobre, 2, 5, 7 et 8 novembre 1955.)

L'arrêté du 1^{er} août 1955, nommant M. Mohammedi Abdelhamid répétiteur de 6^e classe du 1^{er} décembre 1955, est rapporté. (Arrêté du 1^{er} décembre 1955.)

Sont remis, sur leur demande, à la disposition de leur administration d'origine et rayés des cadres de la direction de l'instruction publique :

Du 1^{er} octobre 1954 : M^{me} Colon Lucienne, institutrice de 6^e classe ;

Du 1^{er} octobre 1955 : M. Laik Jacques, professeur licencié, 3^e échelon, M^{me} Blocher Renée, institutrice de 2^e classe, M^{lle} Drouillard Andrée, institutrice de 5^e classe, M^{me} Court Germaine, institutrice de 3^e classe.

Sont rayés des cadres de la direction de l'instruction publique :

Du 1^{er} octobre 1955 : M^{me} Poillet Joëlle, institutrice stagiaire ;

Du 6 novembre 1955 : M^{me} Gacon Denise, institutrice stagiaire ;

Du 1^{er} janvier 1956 : M. Herail Jean, répétiteur surveillant de 6^e classe (cadre unique, 2^e ordre).

(Arrêtés des 23, 24, 26 novembre, 1^{er}, 14 et 20 décembre 1955.)



TRÉSORERIE GÉNÉRALE.

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Receveur particulier des finances de 2^e classe du 1^{er} juillet 1951, avec ancienneté du 8 février 1951, et promu à la 1^{re} classe de son grade du 8 février 1953 : M. Cousquer Louis, receveur particulier des finances de 1^{re} classe ;

Inspecteur principal du Trésor de 2^e classe du 1^{er} mai 1951, avec ancienneté du 27 décembre 1948, et promu à la 1^{re} classe de son grade du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 27 décembre 1950 : M. Contestin Roger, inspecteur principal du Trésor de 1^{re} classe ;

Inspecteur principal du Trésor de 2^e classe du 1^{er} juin 1951, avec ancienneté du 29 mars 1951, et promu à la 1^{re} classe de son grade du 29 mai 1953 : M. Pochard Joseph, inspecteur principal du Trésor de 1^{re} classe ;

Chef de service de 1^{re} classe (1^{er} échelon) du 1^{er} mai 1952, avec ancienneté du 18 novembre 1951, et promu à la *hors classe* de son grade du 18 décembre 1953 : M. Nogier Raymond, chef de service hors classe ;

Chef de service de 2^e classe (1^{er} échelon) du 1^{er} février 1953, avec ancienneté du 26 novembre 1951, et promu au 2^e échelon de son grade du 26 février 1954 : M. Greffe Maurice, chef de service de 2^e classe (2^e échelon) ;

Chef de service de 2^e classe (1^{er} échelon) du 1^{er} novembre 1953, avec ancienneté du 13 décembre 1951 : M. Desmares Robert, chef de service de 2^e classe (1^{er} échelon) ;

Chef de service de 2^e classe (1^{er} échelon) du 1^{er} septembre 1953, avec ancienneté du 16 décembre 1951 : M. Budan Maurice, chef de service de 2^e classe (1^{er} échelon) ;

Chef de service de 2^e classe (1^{er} échelon) du 1^{er} août 1955, avec ancienneté du 28 mai 1954 : M. Marron Pierre, chef de service de 2^e classe (1^{er} échelon) ;

Chef de service de 2^e classe (1^{er} échelon) du 1^{er} avril 1955, avec ancienneté du 7 juillet 1954 : M. Tuduri Marcel, chef de service de 2^e classe (1^{er} échelon) ;

Sous-chef de service de 1^{re} classe du 1^{er} décembre 1952, avec ancienneté du 26 mai 1950 : M. Flavigny Robert, sous-chef de service de 1^{re} classe ;

Sous-chef de service de 1^{re} classe du 1^{er} avril 1952, avec ancienneté du 21 janvier 1951 : M. Corda Ange, sous-chef de service de 1^{re} classe ;

Sous-chef de service de 1^{re} classe du 1^{er} décembre 1952, avec ancienneté du 27 juillet 1952 : M. Médioni Léon, sous-chef de service de 1^{re} classe ;

Contrôleur principal de classe exceptionnelle (2^e échelon) du 1^{er} juillet 1949, avec ancienneté du 10 mai 1948 : M. Lambert Daniel ;

Contrôleur principal de classe exceptionnelle (2^e échelon) du 1^{er} avril 1949, avec ancienneté du 4 novembre 1948 : M. Fiandino Sylvain ;

Contrôleur principal de classe exceptionnelle (2^e échelon) du 1^{er} mars 1951, avec ancienneté du 5 novembre 1949 : M. Franco Salvador ;

Contrôleur principal de classe exceptionnelle (2^e échelon) du 1^{er} janvier 1952, avec ancienneté du 9 août 1950 : M. Blancheton Alexandre ;

Contrôleur principal de classe exceptionnelle (2^e échelon) du 1^{er} septembre 1951, avec ancienneté du 2 septembre 1950 : M. Dougados Edouard ;

Contrôleur principal de classe exceptionnelle (2^e échelon) du 1^{er} décembre 1951, avec ancienneté du 18 novembre 1950 : M. Torre Gilbert ;

Contrôleur principal de classe exceptionnelle (2^e échelon) du 1^{er} janvier 1952, avec ancienneté du 29 juillet 1951 : M. Baudin Raoul ;

Contrôleur principal de classe exceptionnelle (2^e échelon) du 1^{er} mars 1952, avec ancienneté du 14 août 1951 : M. Rougier Henri, contrôleurs principaux de classe exceptionnelle (2^e échelon) ;

Contrôleur principal, 4^e échelon du 1^{er} janvier 1951, avec ancienneté du 14 août 1949, et promu à la *classe exceptionnelle (1^{er} échelon)* de son grade du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 14 novembre 1951 : M. Crispel Jean, contrôleur principal de classe exceptionnelle (1^{er} échelon) ;

Contrôleur, 5^e échelon du 1^{er} mars 1951, avec ancienneté du 4 octobre 1950, promu *contrôleur, 6^e échelon* du 4 février 1953, puis promu à nouveau *contrôleur, 7^e échelon* du 4 mai 1955 : M. Deytieux Henri, contrôleur, 7^e échelon ;

Agent principal de recouvrement, 1^{er} échelon du 1^{er} juillet 1952, avec ancienneté du 25 octobre 1951, et promu au 2^e échelon de son grade du 25 septembre 1954 : M. Cuevas Maxime, agent principal de recouvrement, 2^e échelon ;

Commis principal de 3^e classe du 16 décembre 1951, avec ancienneté du 12 avril 1949, et promu à la 2^e classe de son grade du 12 août 1952, reclassé *agent de recouvrement, 5^e échelon* du 16 décembre 1952, avec ancienneté du 11 octobre 1949, *agent principal de recouvrement, 1^{er} échelon* du 16 décembre 1952, avec ancienneté du 11 octobre 1951, et promu à nouveau au 2^e échelon de son grade du 17 décembre 1954 : M. Mattéi Eugène, agent principal de recouvrement, 1^{er} échelon.

(Arrêtés du trésorier général des 31 octobre, 28 et 29 décembre 1955, 12 et 23 janvier 1956.)

Admission à la retraite.

Est admise à la retraite, au titre de la limite d'âge, et rayée des cadres du 1^{er} mars 1956 : M^{me} Montésinos Marie, commis chef de groupe hors classe à la direction des affaires chérifiennes. (Arrêté du secrétaire général du Protectorat du 21 décembre 1955.)

M. Mayor Vincent, contrôleur principal de classe exceptionnelle, 2^e échelon, admis à faire valoir ses droits à la retraite au titre de la limite d'âge, est rayé des cadres de l'administration des douanes et impôts indirects du 1^{er} décembre 1955. (Arrêté directorial du 3 novembre 1955.)

Sont admis au bénéfice des allocations spéciales et rayés des cadres des services municipaux de Rabat du 1^{er} janvier 1956 :

MM. Bahloul Jilali, m^{le} 204, sous-agent public de 3^e catégorie, 7^e échelon ;

Belbaroud Hassan, m^{le} 27, sous-agent public de 3^e catégorie, 8^e échelon ;

Fazni Mohamed, m^{le} 66, sous-agent public de 3^e catégorie, 6^e échelon ;

Achtari Hammou, m^{le} 63, sous-agent public de 2^e catégorie, 7^e échelon.

(Décisions du contrôleur civil, chef de la région de Rabat, des 5 et 6 janvier 1956.)

Résultats de concours et d'examens.

*Concours des 23 et 24 janvier 1956
pour l'emploi de contrôleur du Trésor (externe).*

Candidats admis (ordre de mérite) : M^{me} Villacrècs-Fath Yveline ; MM. Causse René, Hélié Lucien, Zuida Maurice, Penin René ; M^{lle} Benamour Juliette ; M. Riobe Pierre.

*Concours du 12 décembre 1955
pour l'emploi de commis-greffier stagiaire
des juridictions coutumières.*

Candidats admis (ordre de mérite) : MM. Franceschi François, Rifki Moulay Hachem, Elazizi Kessou, Alloubane Embarek, Ghout Brahimi, Bahammou Hammou, Maouini Slimane, Louriarghli Ahmed et Kassouani Mohamed.

Liste complémentaire : MM. Saadi Abdelkader, Rhanem Moussa, Ounza Lekbir, Aderkaoui Moha et Amharref Lahcen.

Remise de dette.

Par arrêté résidentiel du 10 janvier 1955 il est fait remise gracieuse à M^{me} Mines Marie d'une somme de quatre-vingt-quatre mille neuf cent seize francs (84.916 fr.).

AVIS ET COMMUNICATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES.

Service des perceptions et recettes municipales.

Avis de mise en recouvrement des rôles d'impôts directs.

Les contribuables sont informés que les rôles mentionnés ci-dessous sont mis en recouvrement aux dates qui figurent en regard et sont déposés dans les bureaux de perception intéressés.

LE 5 FÉVRIER 1956. — *Impôt sur les bénéfices professionnels* : Casablanca-Bourgogne, rôles spéciaux 1 et 2 de 1956 ; Casablanca-Centre, rôles spéciaux 101, 102, 103 de 1956 ; Casablanca-Nord, rôles spéciaux 1 et 4 de 1956 ; Casablanca-Ouest, rôles spéciaux 1 et 2 de 1956 ; Casablanca-Roches-Noires, rôles spéciaux 1 et 3 de 1956 ; Casablanca-Sud, rôle spécial 1 de 1956 ; Ifrane, rôle spécial 1 de 1956 ; Fès-Ville nouvelle, rôle spécial 2 de 1956 ; Khouribga, rôle spécial 1 de 1956 ; Meknès-Ville nouvelle, rôle spécial 1 de 1956 ; Fkih-Bensalah, rôle spécial 1 de 1956 ; Petitjean, rôle spécial 1 de 1956 ; Oujda-Nord, rôle spécial 2 de 1956 ; Safi, rôle spécial 1 de 1956 ; Rabat-Nord, rôle spécial 2 de 1956.

LE 10 FÉVRIER 1956. — *Impôt sur les bénéfices professionnels* : centre d'Inezgane, rôle 2 de 1955 ; cercle d'Agadir-Banlieue, rôle 2 de 1955 ; centre et circonscription d'Azrou, rôle 3 de 1955 ; Benahmed, rôle 3 de 1955 ; Beni-Mellal, rôle 2 de 1955 ; cercle de Berkane, rôle 3 de 1955 ; Casablanca-Centre, rôles 4 de 1954 (6), 2 de 1955 (6), 3 de 1955 (5 bis) et 3 de 1955 (13) ; Casablanca-Mâarif, rôles 5 de 1954 (8) et 3 de 1955 (10 bis) ; Casablanca-Beauséjour, rôle 3 de 1955 (12) ; Casablanca-Nord, rôles 6 de 1954 (2 bis), 3 de 1955 (1), 3 de 1955 (1 bis), 3 de 1955 (2), 3 de 1955 (2 bis), 3 de 1955 (4) et 3 de 1955 (13) ; Casablanca-Ouest, rôle 6 de 1954 ; Casablanca-Roches-Noires, rôle 2 de 1955 (10 bis) ; Ifrane, rôle 3 de 1955 ; circonscription d'El-Hajeb, rôle 3 de 1955 ; centre d'Azilal, rôle 3 de 1955 ; Demnate, rôle 2 de 1955 ; El-Kelâa-des-Srarhna, rôle 2 de 1955 ; Boucheron, rôle 2 de 1955 ; Boulhaut, rôle 2 de 1955 ; ville et circonscription de Fedala et banlieue, rôle 3 de 1955 ; Fès-Médina, rôles

2 de 1955 (3 et 4) ; Fès-Ville nouvelle, rôles 3 de 1955 (1) et (4) ; centre d'Ouat-Oulad-el-Haj, rôle 1 de 1955 ; Taourirt, rôle 3 de 1955 ; Boujad, rôle 3 de 1955 ; Kasba-Tadla, rôle 3 de 1953 ; El-Khab, rôle 1 de 1955 ; Khenifra, rôle 3 de 1955 ; Marrakech-Gueliz, rôle 9 de 1953 ; cercle de Dadès-Todra, rôle 2 de 1955 ; centre d'Amizmiz, rôle 2 de 1955 ; cercle de Zagora, rôle 1 de 1955 ; centre d'Imi-n-Tanoute, rôle 2 de 1955 ; circonscription d'Ait-Ouir, rôle 2 de 1955 ; circonscription de Chichaoua, rôle 2 de 1955 ; cercle d'Ouarzazate, rôle 2 de 1955 ; Marrakech-Médina, rôles 3 de 1955 (1 bis) et 3 de 1955 (2) ; Meknès-Médina, rôles 3 de 1955 (3) et 3 de 1955 (4) ; Meknès-Ville nouvelle, rôle 3 de 1955 (2) ; Mogador, rôle 3 de 1955 ; cercle de Mogador-Banlieue, rôle 3 de 1955 ; Ouezzane, rôle 3 de 1954 ; Oujda-Nord, rôle 3 de 1955 ; Petitjean, rôle 2 de 1955 ; Port-Lyautey-Ouest, rôle 2 de 1955 ; Oujda-Sud, rôle 3 de 1955 (2) ; cercle de Figuig, rôle 2 de 1955 ; Oujda-Sud, rôle 3 de 1955 (3) ; Rabat-Nord, rôle 2 de 1955 (3) ; Rabat-Sud, rôles 8 de 1953, 5 de 1954 (1) et 3 de 1955 (3) ; circonscription des Abda, rôle 2 de 1955 ; Safi, rôle 3 de 1955 ; Salé, rôle 3 de 1955 (4) ; Imouzzer-du-Kandar, rôle 3 de 1955 ; ville et circonscription de Settât, rôle 3 de 1955 ; Souk-el-Arba-du-Rharb, rôle 2 de 1955 ; cercle de Taroudannt, rôle 3 de 1953 ; centre de Taroudannt, rôle 2 de 1955 ; Taza, rôle 3 de 1955 ; Oasis I, rôle 3 de 1955 (13) ; Casablanca-Centre, rôle 3 de 1955 (5) ; Casablanca-Nord, rôle 3 de 1955 (3) ; Marrakech-Médina, rôle 3 de 1955 ; Meknès-Ville nouvelle, rôle 3 de 1955 (1) ; Oued-Zem, rôle 3 de 1955 ; Oujda-Sud, rôle 3 de 1955 (1) ; Casablanca-Mâarif, rôle 2 de 1955 (8) ; Casablanca-Ouest, rôle 2 de 1955 (9) ; circonscription de Fès-Banlieue, rôle 3 de 1955 ; Rabat-Sud, rôles 2 de 1955 (1) et 3 de 1955 (2).

LE 10 FÉVRIER 1956. — *Patentes* : circonscription de Tissa, émission primitive de 1955 ; Taounate, émission primitive de 1955 ; cercle du Haut-Ouerrha, émission primitive de 1955 ; Tissa, émission primitive de 1955 ; Karia-ba-Mohammed, émission primitive de 1955 ; circonscription de Karia-ba-Mohammed, émission primitive de 1955 ; circonscription de Sefrou-Banlieue, émission primitive de 1955.

Taxe de compensation familiale : Agadir, 2^e émission 1955 ; Saïdia-Kasba, 2^e émission 1955 ; Beauséjour, 3^e émission 1955 ; Oasis I, 3^e émission 1955 ; Aïn-ed-Diab, 3^e émission 1955 ; Casablanca-Centre, 2^e émission 1955 ; Bel-Air et Aïn-es-Sebaâ, 4^e émission 1954 ; Aïnes-Sebaâ, 3^e émission 1955 ; circonscription de Fedala-Banlieue, 3^e émission 1955 ; Fès-Médina, émission primitive de 1955 ; Guercif, émission primitive de 1955 ; Taourirt, 3^e émission 1955 ; Marrakech-Médina, 3^e émission 1955 ; cercle de Mogador-Banlieue, émission primitive de 1955 ; circonscription de Meknès-Banlieue, 2^e émission 1955 ; Meknès-Ville nouvelle, 5^e émission 1954 ; Oujda-Nord, 3^e émission 1955 (2) ; Safi, 3^e émission 1955 ; centre et circonscription de Sidi-Slimane, émission primitive de 1955 ; Rabat-Nord, émission primitive de 1956.

Complément à la taxe de compensation familiale : Casablanca-Centre, rôle 3 de 1955 (6 bis) ; Casablanca-Mâarif, rôles 5 de 1954 (8), 2 de 1955 (8) ; Meknès-Ville nouvelle, rôle 2 de 1955 (1).

Prélèvement sur les traitements et salaires : Marrakech-Gueliz, rôle 2 de 1955 (1) ; Fès-Ville nouvelle, rôle 1 de 1955 (4) ; Casablanca-Roches-Noires, rôle 1 de 1955 (1) ; Marrakech-Médina, rôle 2 de 1955 (1).

LE 20 FÉVRIER 1956. — *Patentes* : Marrakech-Médina, 3^e émission 1955.

LE 15 FÉVRIER 1956. — *Tertib et prestations des Européens de 1955* : région de Casablanca, circonscriptions de Settât-Banlieue, d'El-Borouj et de Beni-Moussa ; région de Fès, circonscriptions de Guercif et de Tahala ; région de Meknès, circonscriptions de Moulay-Idriss, d'Azrou et de Midelt ; région de Rabat, circonscription de Zoumi, de Rabat-Ville et Banlieue.

LE 20 FÉVRIER 1956. — *Tertib et prestations des Marocains (rôles spéciaux de 1955)* : circonscription de Berrechid, caïdat des Oulad Hariz ; circonscription des Beni-Amir—Beni-Moussa, caïdats des Beni Amir-Ouest et des Oulad Arif ; circonscription de Souk-el-Arba, caïdat des Beni Malek-Ouest I ; circonscription de Mechra-Bel-Ksiri, caïdat des Mokhtar.

Le sous-directeur,
chef du service des perceptions.

PEY.

TABLEAU DES EXPERTS AGRÉÉS

près la cour d'appel et les tribunaux du Maroc, pour l'année 1956, en vertu des dispositions des articles 45 et 46 du dahir du 12 août 1913 sur la procédure civile et du dahir du 17 octobre 1923 (délibération de l'assemblée générale de la cour d'appel du 22 décembre 1955).

RESSORT du tribunal de	NOM ET PRENOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
Affaires commerciales.		
Casablanca.	MM. Abric René	Directeur de la Société nord-africaine d'expertise, 26, rue Magellan, T. 289-48 (estimation des dommages).
id.	Armengaud Jacques	Directeur de société, 8 et 14, rue du Sergent-Barré, Casablanca.
id.	Bernard Auguste	Courtier assermenté, 28, rue Clemenceau, à Casablanca, T. 229-80.
id.	Bessières Paul	Contrôleur civil honoraire, 52, avenue Georges-Clemenceau, Mazagan.
id.	Bouveret Marcel	86, boulevard Camille-Desmoulin, Casablanca (textiles).
id.	Caspar Pierre	Rue Sellier, Casablanca, T. 427-96 (industrie alimentaire et laitière).
id.	Desbief Maurice	Administrateur de société (sucre), 1, rue de Liège, T.A. 71-15, Casablanca.
id.	Desforges Etienne	Directeur de la Société nord-africaine des oléagineux, 60, rue Galilée, Casablanca.
id.	Froissard Edouard	5, rue de Thionville, Casablanca, T. 290-21 (cuirs et peaux).
id.	Heinis Alfred	76, rue Blaise-Pascal, Casablanca, T. 209-23 (horlogerie-bijouterie).
id.	Homburger Gustave	12, rue Molière, Casablanca, T. 219-14 (cuirs et peaux).
id.	Jacquier Henri	Inspecteur des poids et mesures en retraite, 24, rue de Madrid, Casablanca, T. 233-74.
id.	Jorro Jean-Baptiste	49, avenue Pierre-Simonet, Casablanca, T. 209-34 (crin végétal).
id.	Loznéanu André	10, rue Bendahan, Casablanca, T. 224-70.
id.	Masson Georges	Ingénieur civil, 25, rue de l'Aveyron, quartier Polo, Casablanca (questions pétrolières).
id.	Méquinion Jean	Courtier assermenté, 2, rue Guynemer, Casablanca, T. 257-32.
id.	Mounier Hugues	49, rue Poincaré, Casablanca, T. 251-19 (bijouterie, pierres fines).
id.	Narbonne Raymond	Import-export, 8, rue du Consulat-de-France, Casablanca, T. 235-47.
id.	Nègre Guy	Contrôleur des collectes, rue François-Villon, Casablanca, T. 271-84 (laines, cuirs, peaux).
id.	Pinard Émile-Étienne	14, rue Guynemer, Casablanca, T. 262-12 (tissus).
id.	Ploix de Rotrou Gérard	Import-export, 47, rue de l'Amiral-Courbet, Casablanca, T. 287-94.
id.	Prévot Jean	20, rue d'Hendaye, Casablanca (Chapellerie).
id.	Roger Julien	Intendant militaire en retraite, 26, rue Bossuet, Casablanca.
id.	Salomon-Dumont Henri	Courtier assermenté, 107, boulevard de la Résistance-Française, Casablanca, T. 404-81.
id.	Tabet Sidney	Courtier assermenté, 40, boulevard de Marseille, Casablanca.
id.	Terkemani Mohamed	Mandataire municipal, 77, boulevard du 2 ^e -Tirailleurs, Casablanca, T. 231-49.
id.	Tillie Jean	Ingénieur de la marine nationale, 6, rue Franklin, Casablanca, T. 262-32.
id.	Tiry Bernard	39, rue Jouvencel, Casablanca.
id.	Vaillant André	Inspecteur de l'O.C.E. en retraite, 11, avenue Mangin, Casablanca, T. 232-67 (conserves).
Fès.	Baup Louis	Chef d'escadron en retraite, 13, rue du Lieutenant-Juge, Fès, T. 27-19.
id.	Henry Robert	Professeur d'enseignement commercial, 60, rue Guynemer, Fès.
id.	Kalfon Léon	Céréaliste, rue du Sebou, n° 30, Port-Lyautey.
Marrakech.	Malfilatre Roger	Administrateur de société, 35, rue du R'Bat, Safi.
id.	Strauss Gilbert	Conseil juridique, 2, rue de la Kissaria, Agadir.
Oujda.	Leroy André	Directeur du Comptoir métallurgique, 6, rue de Casablanca, Oujda.
Rabat.	Benayoun Jacob	42, rue de Lyon, Port-Lyautey, T. 22-31 (céréales).
id.	Bonnaud Jules	Gérant de restaurant, 9, avenue Dar-el-Makhzen, Rabat.
Meknès.	Voix André	Lot n° 102, Meknès-Plaisance.
Affaires immobilières.		
Casablanca.	MM. Barbin Adrien	Conseil juridique, 42, avenue Mers-Sultan, Casablanca.
id.	Bréchet Charles	Général en retraite, 187, boulevard Joffre, Casablanca, T. 284-45.
id.	Celu Charles	Inspecteur des domaines en retraite, 49, rue Poincaré, Casablanca, T. 250-20.
id.	Châtelet Henri	Receveur de l'enregistrement en retraite, 48, boulevard Gallieni, Casablanca, T. 233-80.
id.	Costedoat-Lamarque Jean ..	Contrôleur civil en retraite, 22, rue Jean-Jacques-Rousseau, Casablanca.
id.	Deleuze René	Général en retraite, 206, avenue des Régiments-Coloniaux, Casablanca.
id.	Dubois Gaston	120, avenue du Général-d'Amade, Casablanca, T. 604-90.
id.	Giannoni Laurent	Commissaire de police en retraite, 18, rue de Lunéville, Casablanca.
id.	Gremet Henri	Rue des Dunes, Ain-ed-Diab, Casablanca.
id.	Herpin Lucien	Conseil juridique, 32, rue Ledru-Rollin, Casablanca, T. 215-09.
id.	Lafuente Henri	22, rue Louis-David, Casablanca, T. 306-95.
id.	Lapierre Stéphane	18, avenue Poeymirau, Casablanca, T. 207-48.
id.	Laporte René-Charles	31, rue de Rome, Casablanca, T. 265-06.

RESSORT du tribunal de	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RESIDENCE
Affaires immobilières (suite).		
Casablanca.	MM. Le Diagon Pierre	Ancien notaire, 3, rue de Prade, C.I.L., Anfa-Beauséjour, Casablanca.
id.	Mauri Norbert	Inspecteur du paysannat, 258, rue Denfert-Rochereau, Casablanca, T. 444-51.
id.	Moret Émile	Ingénieur en chef en retraite, 15, avenue de la République, Casablanca, T. 203-75.
id.	Onteniente Daniel	Contrôleur principal des domaines en retraite, 39, rue de Toul, Casablanca.
id.	Perdriau Édouard	Ingénieur des travaux publics en retraite, 12, rue de Constantinople, Casablanca.
id.	Renaudin Georges	Architecte D.P.L.G., 3, rue Lemercier, Casablanca, T. 316-96.
id.	Riche Henry	Ingénieur géomètre en retraite, 16, avenue Mangin, Casablanca, T. 217-08.
id.	Zighera Samuel	Ingénieur des arts et métiers, 9, rue Berthelot, Casablanca, T. 250-38.
Meknès.	Delorme Gabriel	Contrôleur civil honoraire, ingénieur agronome, 20, avenue Jeanne-d'Arc, Meknès, T. 222-36.
id.	Lhaute Pierre	Chef de bataillon du génie en retraite, 16, rue Duplex, Meknès.
Fès.	Odinot Paul	1, rue Sornas, Fès-Médina, T. 32-32.
Marrakech.	Dedieu René	Inspecteur central des impôts en retraite, 8, avenue de Marrakech, Safi, T. 29-89.
id.	Planard Alfred	Inspecteur central honoraire, 56, derb Habib-el-Magueni, Marrakech.
id.	Strauss Gilbert	Conseil juridique, 2, rue de la Kissaria, Agadir.
Oujda.	Cigliana Léon	Rue Nungesser, villa « Georges », Oujda, T. 35-90.
id.	Jean Raymond	17, rue de Marrakech, Oujda, T. 225-24.
Rabat.	Biron Yann	Courtier immobilier, 7, rue Normand, Rabat.
id.	Caillat Victor	Contrôleur civil honoraire, 5, rue La Martinière, Rabat.
id.	Carré Julien	Inspecteur principal des domaines en retraite, immeuble Tramini, 53, rue d'Aunis, Rabat, T. 57-04.
id.	Crépin Roger	Ingénieur du génie agricole, 9, rue du Maine, Rabat, T. 41-38.
id.	Jouannet Gabriel	Colonel en retraite, 16, avenue de Meknès, Rabat, T. 63-05.
id.	Noirot Marcel	Général en retraite de l'armée de l'air, 6, rue Barthou, Rabat.
id.	Papin Maurice	Colonel du génie et transmissions en retraite, 5, rue du Lieutenant-Revel, Rabat.
id.	Pauty Edmond	Architecte D.P.L.G., 4, rue Alexandre-I ^{er} , Rabat, T. 63-72.
id.	Peloux Jean	Inspecteur des domaines honoraire, 27, rue Branly, Rabat, T. 43-98.
id.	Rieunau Gaston	Secrétaire-greffier honoraire, 15, rue Pierre-Sémard, Rabat.
Affaires maritimes.		
Casablanca.	MM. Aillet Barthélemy	65, avenue Poeymirau, Casablanca, T. 221-43.
id.	Bidon Ange	Capitaine d'armement, 28, rue des Palmiers, Casablanca-Oasis, T. 107-Oasis.
id.	Blanc Francisque	Ingénieur, 12, rue Branly, Casablanca, T. 219-74.
id.	Boissonade Henri	Capitaine au long cours en retraite, 112, rue de l'Amiral-Courbet, Casablanca.
id.	Boyer Léon	167, avenue Poeymirau, Casablanca, T. 287-25.
id.	Calmettes François	Inspecteur du bureau Véritas, 1, place Mirabeau, T. 242-45.
id.	Combrade Georges	Chef pilote du port, 55, boulevard de Pau, Casablanca, T. 217-12.
id.	Cointrel Marcel	Officier mécanicien (armement à la pêche et conserves de poissons), 1, rue Lapébie, Casablanca, T. 203-32.
id.	Croze Albert	Commissaire d'avaries maritimes, 3, boulevard de la Gare, Casablanca, T. 605-91.
id.	Dyvorne Philippe	139, avenue d'Amade, Casablanca.
id.	Félici Toussaint	18, rue de Namur, Casablanca, T. 655-13.
id.	Gallin Georges	Commissaire d'avarie, 26, rue Boileau, Casablanca.
id.	Gervais Léon	Commissaire en chef de la marine en retraite, 145, avenue d'Amade, Casablanca, T. 270-90.
id.	Grisson Marie-François	Capitaine de frégate en retraite, 145, avenue d'Amade, Casablanca (électricité-radio), T. 230-98.
id.	Ihuél Edmond	236, boulevard de la Gare, Casablanca.
id.	Jacob Étienne	Ingénieur civil, villa « La Malika », allée de Montsouris, Casablanca.
id.	Lamarre René	Ingénieur des arts et métiers, 23, allée des Sophoras, Aïn-es-Sebaâ.
id.	Lebrun Jean	Commandant du port de Casablanca en retraite, 6, boulevard du 4 ^e -Zouaves, Casablanca.
id.	Le Floc'h Louis	Contre-amiral en retraite, 145, avenue d'Amade, Casablanca, T. 215-56.
id.	Le Marrec André	Mécanicien de la flotte en retraite, 3, rue de Champigny, Casablanca, T. 419-57.
id.	Lesieutre Léon	Directeur de la Société de remorquage, quai Paul-Chaix, Casablanca, T. 227-59.
id.	Mongelli Guillaume	Commissaire d'avaries, rue de Beauvais, Casablanca, T. 443-41.
id.	Montagne Auguste	Ancien commandant du port de Rabat, 78, rue Adam, Casablanca.
id.	Ploix de Rotrou Gérard	Commissaire d'avaries, 4, rue du Commandant-Cottenest, Casablanca.
id.	Prudhomme Paul	Ingénieur des arts et manufactures, 21, rue de Dijon, Casablanca, T. 210-67.
id.	Raynaud Jean	Ingénieur mécanicien de la marine, 5, rue Clos-de-Provence, Casablanca, T. 215-77.
id.	Richardeau Alphonse	Colonel en retraite, immeuble La Romandie, boulevard Barthou, Casablanca, T. 518-12.
id.	Robert Pierre	3, rue Jean-Jacques-Rousseau, Casablanca, T. 251-72.
id.	Rochet Jean	Commandant du port de Casablanca en retraite, 21, rue de Dijon, Casablanca.
id.	Salomon-Dumont Henri	Courtier assermenté, 107, boulevard de la Résistance-Française, Casablanca, T. 404-81.
id.	Tillie Jean	Ingénieur de la marine nationale, 6, rue Franklin, Casablanca, T. 262-32.
id.	Viton Joseph	Assurances maritimes, 221, boulevard de la Gare, Casablanca, T. 241-64.

RESSORT du tribunal de	NOM ET PRENOMS	PROFESSION ET RESIDENCE
Affaires maritimes (suite).		
Marrakech.	MM. Bouvier Gustave	Directeur des Établissements « Acas », route de Tildi, Agadir.
id.	Castellin Albert	Capitaine au long cours, villa « La Caravelle », Oued-Pacha, Safi, T. 28-65.
id.	Fauve André	Ingénieur conseil, 22, avenue Landais, Marrakech.
id.	Hervis Jean-Robert	Armateur, rue Berthelot, Safi.
id.	Jouet Pierre	Safi.
id.	Marchet Jean	Officier mécanicien, Tiznit.
id.	Martin Léon	Ingénieur des arts et manufactures, rue Anatole-France, Agadir.
Rabat.	Lemasson Paul	Capitaine de corvette de réserve, 74, rue Albert-1 ^{er} , Port-Lyautey, T. 22-72.
id.	Le Trocquer François	Capitaine de marine marchande (coque, cargaison, navigation, sécurité), 16, avenue de France, Port-Lyautey, T. 26-34.
Agriculture et agronomie.		
Casablanca.	MM. Amieux Henri	162, boulevard de la Gare, Casablanca, T. 203-94.
id.	Bode Léon	Ingénieur œnologue, 221, boulevard de la Gare, Casablanca (fertilisation du sol).
id.	Bolze Louis	Ingénieur agricole (élevage, pépinière, graines), rue Lalande, villa « La Sarroise », Casablanca, T. 658-28.
id.	Borot Jean	Agriculteur-apiculteur, rue Dumont-d'Urville, Casablanca, T. 258-84.
id.	Buffin Paul	Etablissement A. Fargeon, 7, rue Pillot, Casablanca.
id.	Desforges Étienne	Directeur de la Société nord-africaine des oléagineux, 60, rue Galilée, Casablanca.
id.	Droz Henri	Ingénieur agricole, 10, rue Duplex, Casablanca, T. 257-30.
id.	Fiquemo André	Ingénieur agricole, Fkih-Bensalah, Casablanca.
id.	Gay Maurice	Ingénieur agronome, 16, rue de Madrid, Casablanca, T. 216-44.
id.	Hames Roger	Ingénieur horticole, 37, rue de Mareuil, Casablanca, T. 446-10.
id.	Harlé Pierre	Inspecteur général des eaux et forêts honoraire, 2, boulevard Jouffroy, Casablanca, T. 283-26.
id.	Homburger Gustave	12, rue Molière, Casablanca, T. 219-14.
id.	Journet Eugène	Ingénieur du génie rural honoraire, Aïn-Tekki, par Saint-Jean-de-Fedala.
id.	Leconte Pierre	Ingénieur agronome, 72, rue Savorgnan-de-Brazza, Casablanca, T. 622-31.
id.	Levezac René	Ingénieur agricole, 2, rue de Bruges, Casablanca.
id.	Maestrati Jean	Ingénieur, 2, rue de Vesles, Casablanca.
id.	Maine Maurice	Ingénieur agricole, 377, route de Camp-Boulhaut, Casablanca, T. 424-85.
id.	Mallinoud Edouard	Ingénieur agricole, 36, route de Mediouna, Casablanca.
id.	Masset Louis	Ingénieur agronome, 93, avenue Moinier, Casablanca.
id.	Mauri Norbert	Inspecteur du paysanat, 258, rue Denfert-Rochereau, Casablanca, T. 444-51.
id.	Mengin Jean	Ingénieur agricole, 12, place Bel-Air, Casablanca, T. 240-97.
id.	Meunissier Edouard	Ingénieur agricole, 3, rue de la Mutualité, Casablanca, T. 209-41.
id.	Monet Alexandre	Ingénieur agricole (laiterie), 51, rue Franchet-d'Esperey, Casablanca.
id.	Morel Jean	Ingénieur agronome, 15, rue de Tlemcen, Casablanca.
id.	Oizan-Chapon Maurice	Ingénieur agricole, 14, rue du Louvre, Casablanca.
id.	Ray Nicolas	Administrateur de sociétés, 4, rue Jean-Bouin, Casablanca, T. 222-39.
id.	Richard Léon	Agriculteur, domaine de Laroub, Berrechid, T. 5, Dar-Caïd.
id.	Rocher Paul	Ingénieur agricole, 18, rue Rabelais, Casablanca, T. 243-49.
Fès.	Gigonzac Jean-Joseph	Ingénieur horticole, 12, Bled-Achach, Fès, T. 29-20.
id.	Monachon Georges	Ingénieur agricole, à Matmata, Fès.
id.	Percy du Sert Félix	Colon à Douiyèt, Fès-Banlieue, T. 8, à Douiyèt.
id.	Robert Georges	Colon à Douiyèt, Fès-Banlieue, T. 14, à Douiyèt.
id.	Sladkov Nicolas	Ingénieur civil, immeuble de l'Urbaine, place Lyautey, Fès (hydraulique), T. 43-62.
Marrakech.	Codaccioni Louis	Ingénieur agricole, quartier de L'Aouinat, Safi.
id.	Cuénot Marc-Antoine	Ingénieur agronome, rue des Mesguina, Inezgane.
id.	Labey Robert	Ingénieur agricole, colon à Tassoultant, contrôle civil de Marrakech-Banlieue.
id.	Moreau Pierre	Rue de Verdun, Marrakech-Guéliz.
id.	Tiry Bernard	Ingénieur agronome, rue des Écoles, Safi.
Meknès.	Abdéra Jean	Ingénieur agricole, colon à Tifrit, T. 5, à Tifrit.
id.	Ambrosini Pierre	34, rue Berthelot, Meknès, T. 226-09.
id.	Benani Brahim	Ingénieur agricole, 5, rue El-Haboul, Meknès.
id.	Delavigne Pierre	Ingénieur agricole, 10, avenue Clemenceau, Meknès, T. 216-35.
id.	Delorme Gabriel	Contrôleur civil honoraire, ingénieur agronome, 20, avenue Jeanne-d'Arc, Meknès, T. 222-36.
id.	Desnier Jean	5, rue Berthelot, Meknès.
id.	Clergues Georges	Ingénieur agricole, 39, rue de la Marne, Meknès, T. 209-55.
id.	Faroul André	Ingénieur agricole, directeur des graines « Sélecta », Meknès, T. 308-86.

RESSORT du tribunal de	NOM ET PRENOMS	PROFESSION ET RESIDENCE
Agriculture et agronomie (suite).		
Meknès.	MM. Hénou Pierre	Ingénieur agricole, 5, rue de Nantes, Meknès, T. 205-72.
id.	Jouanneau Raymond	Ingénieur agricole, 12, rue de l'Eglise, Meknès, T. 219-09.
id.	Marcilly Jean	Ingénieur agricole, Société coopérative vinicole, avenue de la Gare-Prolongée, Meknès, T. 223-43.
id.	Palisse Jean	Ingénieur horticole, lot 57, Meknès-Plaisance.
id.	Pillon Jean	Ingénieur agricole, gérant du domaine de Toulal, Meknès, T. 307-79.
Oujda.	Cigliana Léon	Viticulture, maraîchage, élevage, rue Nungesser, Oujda, T. 35-90.
id.	Faure-Dutey Gérard	Contrôleur de l'O.C.E. en retraite, B.P. n° 18, Berkane, T. 105.
Rabat.	Barral Pierre	Agriculture, horticulture, rue de la République, maison « Vita », à Rabat, T. 38-89.
id.	Bassuel Anatole	Ingénieur des eaux et forêts en retraite, Aïn-Johra, par Monod.
id.	Brétegnier René	Ingénieur agricole, avenue de Lorraine, Port-Lyautey, T. 23-24.
id.	Buffa Jean	Ingénieur de l'école coloniale de Tunis, inspecteur des impôts en retraite, 12, rue des Ecoles, Port-Lyautey, T. 28-98.
id.	Colmant Jacques	Ingénieur conseil, 63, rue des Cadets-de-Saumur, Rabat.
id.	Couraud Georges	Ingénieur agricole, 14 bis, boulevard Front-d'Oued, Rabat, T. 44-11.
id.	Delvaque Jean	Ingénieur agricole, Mechrâ-Bel-Ksiri, T. 63.
id.	Gueyraud Jean	Ingénieur en chef honoraire, 22, avenue de Meknès, Rabat.
id.	Kirschbaum Marcel	Directeur d'école d'agriculture en retraite, 10, avenue du Chellah, Rabat, T. 90-98.
id.	Laffite Jacques	Directeur de la « Covita », à Souk-et-Tleta-du-Rharb.
id.	Pantalacci Charles	Colon à Mechrâ-Bel-Ksiri.
id.	de Robert René	Villa « Le Coin », Rabat-Souissi, T. 150, Souissi
id.	Valette Jean	Colon à Bou-Mais (par Petitjean), T. 103.
id.	Vernay Marie-Joseph	Ingénieur agricole, colon à Souk-et-Tleta-du-Rharb.
Architecture, travaux publics et bâtiments.		
A. — Architecture.		
Casablanca.	MM. Bonnet Constant	Architecte, 39, rue Guynemer, Casablanca, T. 227-38 (arts décoratifs).
id.	Bouillanne Antoine	Architecte, 39, avenue Mangin, Casablanca, T. 273-03.
id.	Cazalis Henri	Architecte, D.P.L.G., Villa « Yvette-Claire », rue Chatel-de-Jouy, Casablanca.
id.	Delaporte Hippolyte	Architecte D.P.L.G., 4, rue du Parc, Casablanca, T. 208-48.
id.	Desmet Marcel	Architecte D.P.L.G., 66, rue Jacques-Cartier, Casablanca, T. 245-02.
id.	Durante Libério	Architecte, 21, rue de Miraucourt, Casablanca.
id.	Girola Natale	Architecte D.A.M.N., 19, avenue d'Amade, Casablanca, T. 220-67.
id.	Gourdain Edmond	Architecte D.P.L.G., 165, rue Blaise-Pascal, Casablanca, T. 206-68.
id.	Gremeret Henri	Architecte, rue des Dunes, Aïn-ed-Diab, Casablanca.
id.	Humeau Marcel	Architecte, 202, boulevard de la Gare, Casablanca, T. 207-82.
id.	Michel Emile-Louis	Architecte D.P.L.G., 30, rue Poincaré, Casablanca, T. 212-39.
id.	Michelet Jean	Architecte, 29, boulevard d'Anfa, Casablanca, T. 233-49.
id.	Perrollaz Emile	Architecte D.B.A., Genève, 46, rue Georges-Mercié, Casablanca, T. 279-50.
id.	Renard Marc	Architecte, 3, rue Guynemer, Casablanca, T. 224-35.
id.	Renaudin Georges	Architecte D.P.L.G., 3, rue Lemerrier, Casablanca, T. 316-96.
id.	Sauvan André	Architecte, avenue Lyautey, Fedala.
id.	Suraqui Elies	Architecte, 62, rue Blaise-Pascal, Casablanca, T. 213-53.
id.	Yvetot Roger	Architecte, 1, place Nicolas-Paquet, Casablanca, T. 290-35.
id.	Zeligson Louis	Architecte, école supérieure d'architecture de Rome, 2, rue Lugat, Casablanca, T. 232-51.
Fès.	Beaufils Louis	Architecte, 22, rue de la Marne, Fès.
id.	Magnin Gabriel	Architecte, 13-15, avenue du Corps-Expéditionnaire-Français, Fès.
id.	Paille Jules	Architecte, avenue de France, Taza, T. 0-66.
Marrakech.	Bassières Maurice	Architecte, avenue Charcot, Agadir, T. 30-43.
id.	Cornu Maurice	Architecte, 5, rue Clemenceau, Marrakech-Guéliz, T. 45-99.
id.	Jabin Pierre	Architecte, avenue Lucien-Saint, Agadir, T. 21-67.
Meknès.	Secret André	Architecte, 10, rue de Genève, Meknès, T. 211-76.
Oujda.	Galamand Maurice	Architecte D.P.L.G., rue Mosnier, Oujda, T. 31-62.
id.	Mauger Henri	Architecte D.P.L.G., 61, boulevard de Martimprey, Oujda, T. 23-91.
Rabat.	Belliot Roger	Architecte, 4, rue Delpit, Rabat, T. 37-36.
id.	Gauthier Désiré-Albert	Architecte, 3, rue Pierre-Bergé, Rabat, T. 235-82.
id.	Michaud Paul	Architecte D.P.L.G., 20, avenue Saint-Aulaire, Rabat, T. 23-50.
id.	Pauty Edmond	Architecte D.P.L.G., 4, rue Alexandre-I ^{er} , Rabat, T. 63-72.
id.	Planque Albert	Architecte, 10, rue Charles-Tissot, Rabat, T. 23-47.

RESSORT du tribunal de	NOM ET PRENOMS	PROFESSION ET RESIDENCE
B. — Travaux publics et bâtiments.		
Casablanca.	MM. Ambrosini Emile	Ingénieur des travaux publics en retraite, 2, rue de Thiaucourt, Casablanca.
id.	Arnaud Lucien	Ingénieur au service de l'habitat, 1, place Paquet, T. 290-35.
id.	Averty Alphonse	Lieutenant-colonel du génie en retraite, allée d'Orion, Casablanca.
id.	Barre Marcel	Ingénieur conseil, 28, rue Burger, Casablanca.
id.	Bestieu Charles	Ingénieur des arts et manufactures, 142, avenue du Général-Moinier, Casablanca, T. 628-51.
id.	Calmettes François	Inspecteur du bureau Véritas, 1, place Mirabeau, Casablanca, T. 242-45 (béton armé).
id.	Chaussy René	Ingénieur civil, 9, rue Henri-Regnault, Casablanca.
id.	Cuttoli Paul	Ingénieur principal des travaux publics honoraire, 105, rue Moulay-Youssef, Casablanca.
id.	Dauvergne Maurice	Ingénieur expert au Bureau Véritas, 1, place Mirabeau, Casablanca.
id.	Degardin Abel	Ingénieur des arts et manufactures, 2, rue du Calavon, Casablanca.
id.	Dupuis Clément	Colonel du génie en retraite, villa « Christiane », Casablanca-Oasis-Supérieur (béton armé).
id.	Fillois Alphonse	Ingénieur civil, 300, boulevard de la Gare, Casablanca.
id.	Gillet Georges	Ingénieur des arts et manufactures, 65, boulevard Moulay-Youssef, Casablanca, T. 255-07.
id.	Jusserand Robert	Ingénieur conseil, rue Jean-Bouvier, Casablanca.
id.	Laporte René-Charles	Ingénieur des arts et métiers, 31, rue de Rome, Casablanca, T. 265-06.
id.	Le Cordenner Charles	Ingénieur des arts et métiers, 296, boulevard de la Gare, Casablanca, T. 289-96.
id.	Moret Emile	Ingénieur en chef des travaux maritimes en retraite, 15, avenue de la République, Casablanca, T. 203-75 (ciment armé).
id.	Perdriau Edouard	Ingénieur des travaux publics en retraite, 12, rue de Constantinople, Casablanca.
id.	Prigent René	Ingénieur E.N., 12, boulevard Gallieni, Casablanca, T. 251-80.
id.	Revillon Etienne	Colonel du génie en retraite, villa « Le Verger », 16, rue Charles-Lebrun, Casablanca (béton armé, étanchéité).
id.	Riche Henry	Ingénieur géomètre en retraite, 16, avenue Mangin, Casablanca, T. 217-08.
id.	Rocchi Charles	Ingénieur des travaux publics, 1, rue Colbert, Casablanca, T. 279-63.
id.	Touchet Fernand	Ingénieur, quartier Volubilis, villa « El-Rhel », Ain-ed-Diab, Casablanca.
id.	Vielly Gaston	Ingénieur des travaux publics, 8, rue Chanzy, Casablanca.
Fès.	Chauty Jean	Inspecteur divisionnaire des C.F.M. en retraite, 4, rue Campardon, Fès.
id.	Janin Lucien	Sous-ingénieur des travaux publics en retraite, 21, rue de la Reine-Astrid, Fès, T. 47-84.
id.	Parent Louis-Félix	Ingénieur, 22, rue Bourdonneau, Fès, T. 21-84.
id.	Vidal Raoul	Ingénieur E.T.P., avenue Corap, Taza, T. 284.
Marrakech.	Ballongue Jean	Ingénieur des travaux publics en retraite, villa « Odile », avenue Gouraud, Marrakech-Guéliz.
id.	Barraud Alfred	Ingénieur du génie civil, immeuble Reinhard, Marrakech.
id.	Bensmihan Joseph	33, rue de la Scala, Mogador, T. 2-01 (travaux publics).
id.	Cugnot Camille	Ingénieur civil, Addi-Ghozia, Safi.
Meknès.	Boncour Raoul	Ingénieur, 21, rue de la Marne, Meknès, T. 215-94 (béton armé).
id.	Floirat Pierre-Lucien	Ingénieur des travaux publics, 27, avenue de la République, Meknès, T. 208-36 (hydraulique, béton armé).
id.	Gret Camille	Ingénieur honoraire des travaux publics à Sebâa-Aïoun.
id.	Hénon Emile	Ingénieur, 11, rue de Lyon, Meknès, T. 202-16 (béton armé).
id.	Richer Robert	Ingénieur T.P., 7, rue de Madrid, Meknès.
id.	Tarbouriech Georges	Ancien chef des-travaux de la direction du génie, 10, rue Descartes, Meknès.
Rabat.	Barouh Marc	Ingénieur des ponts et chaussées en retraite, 3, rue de Kairouan, Rabat.
id.	Charpentier Joseph	Colonel du génie en retraite, rue Alexandre-Dumas, Rabat, T. 99-44.
id.	Cortay Auguste	Ingénieur, 10, rue Delcassé, Rabat (hydraulique).
id.	Dupuis Eugène	Etudes immobilières, 150, rue de la Mamora, Port-Lyautey, T. 23-49.
id.	Feuilly Paul-Gaston	Ingénieur en chef des C.F.M. en retraite, 44, rue de Normandie, Rabat, T. 22-58.
id.	Gadrat Paul	Ingénieur des travaux publics en retraite, 1, rue Pierre-Sémart, Rabat, T. 38-31 (ciment armé).
id.	Gauthier Désiré	2, rue Pierre-Bergé, Rabat, T. 35-82.
id.	Izaute Henri	Ingénieur des travaux publics en retraite, 6, rue de la Saône, Rabat, T. 36-86.
id.	Landesque Pierre	Ingénieur des travaux publics en retraite, 54, avenue Foch, Rabat, T. 42-75.
id.	Papin Maurice	Colonel du génie et transmissions en retraite, 5, rue du Lieutenant-Revel, Rabat.
id.	Plan Etienne	Général du génie en retraite, 9, rue de Barrois, Rabat.
id.	Pradeaux Raymond	Ingénieur des arts et manufactures, 9, rue de Kairouan, Rabat, T. 38-39 (béton armé).
id.	Reix François	Ingénieur des travaux publics en retraite, 16, rue de Khouribga, Rabat, T. 35-42.
id.	Troadec Lucien	Dessinateur industriel, rue n° 6, Port-Lyautey.
Oujda.	Laugier Charles	Topographe principal en retraite, 3, rue de Berkane, Oujda.

RESSORT du tribunal de	NOM ET PRENOMS	PROFESSION ET RESIDENCE
Métreurs-vérificateurs.		
Casablanca.	MM. Bernard Roger	Métreur-vérificateur, 5, rue de la Paix, Casablanca.
id.	Terraz Roger	Métreur-vérificateur, 16, rue de Constantinople, Casablanca, T. 221-99.
Meknès.	Clément Vincent	Métreur-vérificateur, 41, rue Anatole-France, Meknès.
id.	Taiclet Jean	Métreur-vérificateur, 9, rue de Fès, Meknès.
Rabat.	Bernard Louis	Métreur-vérificateur, 60, rue Le Mousquet, Port-Lyautey.
id.	Goupil Théophile	Métreur-vérificateur, 5, rue La Martinière, Rabat.
id.	Treyvaud Marcel	Ingénieur A.M., métreur-vérificateur, 44, rue de Rouergue, Rabat, T. 274-76.
Marbres et carrières.		
Casablanca.	M. Leglise Henri	Marbrier, 6, boulevard d'Anfa, Casablanca.
Armes et munitions.		
Casablanca.	MM. Aubert Lucien	44, rue Bugeaud, Casablanca.
id.	Gimenez Émile	134, avenue Mers-Sultan, Casablanca.
Oujda.	Chabert Clodius	18, rue du Duc-d'Aumale, Oujda.
Assurances.		
Casablanca.	MM. Gambier Pierre	24, boulevard de la Gare, Casablanca, T. 624-24.
id.	Lataud René	Directeur d'assurances, 6, rue Sieyès, Casablanca, T. 206-08.
id.	Polet René	11, avenue de la République, Casablanca, T. 668-05.
Marrakech.	de Verdillon Roger	90, rue Clemenceau, Marrakech, T. 45-06.
Rabat.	Sanson Étienne	Rue de Strasbourg, Port-Lyautey (incendies).
Automobiles (mécanique et carrosserie).		
Casablanca.	MM. Aubert Lucien	44, rue Bugeaud, Casablanca.
id.	Bader Henri	14, rue Franchet-d'Esperey, Casablanca.
id.	Boissonade Henri	Officier de marine en retraite, 112, rue de l'Amiral-Courbet, Casablanca.
id.	Boyer Léon	Ingénieur des industries électromécaniques, 167, avenue Poeymirau, Casablanca, T. 287-25.
id.	Courtin André	264, boulevard de la Liberté, Casablanca, T. 218-94 (carrosserie-auto).
id.	Delahaur Pierre	Officier mécanicien de la marine en retraite, 7, rue d'Évian, B.P. 2165, Casablanca.
id.	Eon Albert	Général en retraite, 4, rue Prosper-Mérimée, Val-Fleuri, Casablanca, T. 243-26.
id.	Figaro Fernand	Agent technique vérificateur, 13, cité d'Oukacha, Aïn-es-Sebaâ, Casablanca.
id.	Flavier André	10, rue Reitzer, Casablanca, T. 617-59.
id.	Goossens Robert	Commissaire d'avaries, immeuble C.T.M., avenue de la République, Casablanca, T. 286-31.
id.	Hamon Francisque	Chef d'atelier aux C.F.M. en retraite, 33, rue de Péronne, Casablanca, T. 424-17.
id.	Homburger Gustave	12, rue Molière, Casablanca, T. 219-14.
id.	Jacquín Henri	Lieutenant-colonel en retraite, ancien directeur du parc-auto, 14, rue d'Oran, Casablanca, T. 263-27.
id.	Lebourlier Gustave	Commandant en retraite, ancien directeur du parc-auto, 7, boulevard Jouffroy, Casablanca, T. 286-55.
id.	Malgouire Henri	Carrossier, immeuble de l'habitat, Mazagan.
id.	Masson Georges	Ingénieur civil, 25, rue de l'Aveyron, quartier Polo, Casablanca.
id.	Mauclère Pierre	Commissaire d'avaries, immeuble C.T.M., avenue de la République, Casablanca, T. 286-31.
id.	Meslin Félix	Commandant aviateur de réserve, 67, boulevard de la Résistance-Française, Casablanca, T. 407-55.
id.	Michel Robert	6, place de Verdun, Casablanca, T. 206-61.
id.	Néri Joseph	Carrosserie Camiran, 55, rue de Camiran, Casablanca.
id.	Parazols Gilbert	Colonel en retraite, rue du Caporal-Corras, Casablanca, T. 673-43.
id.	Ploix de Rotrou Gérard	Commissaire d'avaries, 4, rue du Commandant-Cottenest, Casablanca.
id.	Pronost Joseph	Ingénieur mécanicien de la marine en retraite, 6, rue de Foucauld, Casablanca.
id.	Renaud Maxime	Gérant de l'Argus Automobile, 26, avenue Poeymirau, Casablanca.
id.	Richardau Alphonse	Colonel en retraite, 45, boulevard de la Gironde, Casablanca, T. 655-97.
id.	Schluselbaum Robert	3, rue Thimonnier, Casablanca (carrosserie et peinture).
id.	Taudin Jean	Commandant en retraite, 30, boulevard de la Gare, Casablanca.
id.	Vagner Lucien	5, rond-point d'Amade, Casablanca, T. 309-71 (carrosserie).

RESSORT du tribunal de	NOM ET PRENOMS	PROFESSION ET RESIDENCE
Automobiles (mécanique et carrosserie) (suite).		
Fès.	MM. Baup Louis	Chef d'escadron d'artillerie en retraite, 13, rue du Lieutenant-Juge, Fès, T. 27-19.
id.	Bourgeois Charles	8 bis, rue de Provence, Fès.
id.	Macheret Francis	Mécanicien, 11, route de Sefrou, Fès.
id.	Miniggio Pierre	Mécanicien, 13, rue Poincaré, Taza, T. 2-22.
id.	Papillon Germain	Rue de la Marne, Fès, T. 49-40.
id.	Richard Eugène	Garagiste, 53, rue de Savoie, Fès, T. 22-82.
Marrakech.	Canoville René	Avenue Lyautey, Marrakech-Guéliz, T. 28-54.
id.	Jourdan Louis	Mécanicien de la marine nationale en retraite, 18, rue de la Scala, Mogador, T. 2-01.
id.	Lau-Calul Georges	Rue des Doukkala, Marrakech-Guéliz, T. 45-13.
id.	Leroux Gaston	21, rue de Marrakech, Agadir, T. 27-78.
id.	Livache François	B.P. n° 28, Agadir, T. 27-60.
id.	Papadacci Jean	Retraité des travaux publics, avenue de France, Marrakech.
id.	Pouzadoux Claude	Colonel en retraite, 79, avenue Barthou, Marrakech.
id.	Protte Jean	Boulevard de la République, Agadir, T. 31-01.
Meknès.	Ferrain Henri	Mécanicien, quartier Bel-Air, Meknès, T. 209-13.
id.	Lachanaud Albert	Mécanicien autos, Ifrane.
id.	Oger Jean	Ingénieur civil des mines, 21, rue Descartes, Meknès, T. 202-30.
Oujda.	Tilger Edmond	Capitaine de frégate en retraite, 22, rue Rongeat, Oujda, T. 24-59.
Rabat.	Barbier Louis	9, avenue de Temara, Rabat, T. 36-27.
id.	Barraduc Pierre	Ingénieur, mécanique industrielle et électricité, 15, rue du Lyonnais, Agdal, Rabat.
id.	Chapuis Paul	Contrôleur général honoraire des services de police, 40 rue de la Marne, Rabat.
id.	Claude Henri	Rue du Lieutenant-Driss-Mesfioui, Rabat-Khebitat, T. 55-51.
id.	Cruziat André	Directeur de « France-Auto », rue de Castries, Rabat, T. 31-95.
id.	Dautrême Georges	Mécanicien, Mechra-Bel-Ksiri, T. 3, Oulad-Jellal.
id.	Flandre André	Mécanicien, lotissement des Vieux-Marocains, Temara.
id.	Louet Jean	Industriel, 48, boulevard El-Alou, Rabat.
id.	Maignal René	Capitaine de l'aviation en retraite, 62, avenue Aristide-Briand, Rabat.
id.	Ninard Ernest	Intendant militaire en retraite, 26, rue Guillaume-Chastenot, Rabat.
id.	Noirot Marcel	Général en retraite de l'armée de l'air, 6, rue Barthou, Rabat.
id.	Ribes Joseph	Garagiste, rue de la République, Rabat, T. 127, Oued-Akrèch.
id.	Scordino Adrien	Mécanicien à La Jacqueline (Camp-Marchand).
id.	Teyssier Georges	Mécanicien, 39, rue de la Marne, Rabat, T. 32-84.
id.	Valière Gaston	Officier en retraite, km. 4,500, Rabat-Souissi, T. 67-91.
Aviation.		
Casablanca.	MM. Boyer Léon	Ingénieur, 167, avenue Poeymirau, Casablanca, T. 287-25.
id.	Calmettes François	Inspecteur du bureau Véritas, 1, place Mirabeau, Casablanca, T. 242-45.
id.	Martin Louis	Ingénieur, place Lyautey, Casablanca, T. 257-12.
id.	Meslin Félix	Commandant aviateur de réserve, 67, boulevard de la Résistance-Française, Casablanca, T. 407-55.
id.	Sollier Jules	Capitaine aviateur en retraite, 2, rue Blondel, Casablanca, T. 306-42.
Oujda.	Tilger Edmond	Capitaine de frégate en retraite, 22, rue Rongeat, Oujda, T. 24-59.
Rabat.	Cruziat André	Directeur de « France-Auto », rue de Castries, Rabat, T. 31-95.
id.	Maignal René	Capitaine d'aviation en retraite, 62, avenue Aristide-Briand, Rabat.
id.	Noirot Marcel	Général en retraite de l'armée de l'air, 6, rue Barthou, Rabat.
Beaux-arts (décoration, ameublement, antiquités, œuvres d'art).		
Casablanca.	MM. Buignet René-Bruno	Décorateur, rue Mareuil, immeuble Mareuil, Casablanca.
id.	Carrez Pierre	Antiquaire, 139, avenue d'Amade, Casablanca.
id.	Derche Jules	259, boulevard de la Gare, Casablanca, T. 208-59.
id.	Mme Gravier Annie	Chez Mme Pisanelli, 19, rue d'Auvergne, Casablanca.
id.	MM. Wacquier Henri	Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, Casablanca, « Dar-el-Ferah », route n° 110, Aïn-es-Sebaâ.
Marrakech.	Michel Paul	Directeur de société (ébénisterie, ameublement), avenue privée « A », cité Evêque, Agadir.
Bibliophilie et philatélie.		
Rabat.	M. Clayerie Jean	3, rue du Lieutenant-Revel, Rabat, T. 21-30 (philatélie).

RESSORT du tribunal de	NOM ET PRENOMS	PROFESSION ET RESIDENCE
Chaudronnerie Industrielle.		
Casablanca. id.	MM. Garcia Ramon Masson Georges.....	Boulevard Émile-Zola, Casablanca, T. 202-91. Ingénieur civil, 25, rue de l'Aveyron, Casablanca (tuyauterie, réservoirs, pompes).
Chimie.		
Casablanca. id. id. id. id. id. id. id. id. id. id. id.	MM. Battino Maurice Bruyneel André Caby Jean-Baptiste Chambionnat André Charbonnière Pierre Chateteau, Jacques Chauveau Léon Gattefossé Jean Graber Louis Leconte Pierre Mennessier Paul Patron André Toubol Valentin Vasseur Albert	Docteur en pharmacie, rue Murdoch, Casablanca, T. 244-09 (chimie, bactériologie, toxicologie). Ingénieur chimiste, 18, rue d'Anvers, Casablanca, T. 655-49. Chimiste principal, chef de la section agricole du Laboratoire officiel, 25, rue de Tours, Casablanca, T. 201-45. Chimiste principal au Laboratoire officiel, 25, rue de Tours, Casablanca, T. 221-88. Ingénieur E.G.G., 101, rue Lassalle, Casablanca (chimie industrielle), T. 282-71. Pharmacien, villa « Franck-Marielle », quartier Longchamps, Casablanca. Directeur honoraire du Laboratoire officiel, 71, avenue de la République, Casablanca, T. 220-20. 6, allée des Sauges, Ain-es-Sebaâ, Casablanca, T. 152 (chimie industrielle). Ingénieur chimiste, 58, rue Duplex, Casablanca. Ingénieur agronome, 72, rue Savorgnan-de-Brazza, Casablanca, T. 622-31. Ingénieur chimiste, 1, boulevard de Marseille, Casablanca, T. 251-52. Ingénieur chimiste, 70, allée des Jardins, Ain-es-Sebaâ, Casablanca. Directeur du Laboratoire officiel, Casablanca, 25, rue de Tours. Directeur honoraire du Laboratoire officiel, 2, rue de la Mutualité, Casablanca, T. 541-62.
Marrakech.	Jacquet Bernard	Administrateur de société, immeuble Reinhardt, avenue de Casablanca, à Marrakech.
Rabat. id. id. id. id. id.	Audy Joseph Bru Gaston Cichocki Théodose Ferrié Louis-Denis M ^{me} Gasc-Charrasse Eugénie	Ingénieur chimiste, 3, rue de Kairouan, Rabat, T. 40-56. Ingénieur chimiste, 18, rue Maigret, Rabat. Ingénieur chimiste, 5, boulevard Jeanne-d'Arc, Rabat-Salé. Ingénieur chimiste, 27 bis, rue du Limousin, Rabat. Professeur au centre d'études supérieures scientifiques, 3, avenue Delcassé, Rabat, T. 39-12.
id.	MM. Pinel Pierre	Ingénieur chimiste I.C.P., 8, rue d'Ouezzane, Rabat, T. 42-82.
Meknès.	Mestre Émile	Ingénieur chimiste, 68, rue Mermoz, Meknès, T. 220-77.
Cinéma.		
Casablanca.	M. Godquin Pierre	116, boulevard de la Marne, Casablanca, T. 243-12.
Conserveres.		
Casablanca. id.	MM. Caspar Pierre Vaillant André	Rue Sellier, Casablanca (industrie alimentaire et laitière), T. 427-96. Inspecteur de l'O.C.E. en retraite, 11, avenue Mangin, Casablanca, T. 232-67.
Chirurgiens dentistes.		
Casablanca. id. id.	M. Dupont Georges M ^{me} Ménégau Jeanne (née Gane). MM. Tort Jacques	4, rue Nationale, T. 258-05. 5, rue de Thionville, Casablanca, T. 292-11. 59, avenue Mers-Sultan, Casablanca, T. 216-60.
Rabat. id. id. id.	Baillet Hubert Billot Daniel Hochdœrffer Armand Lesbats Emmanuel	13, rue de la Loire, Rabat, T. 33-76. 2, rue Pierre-de-Sorbier, Rabat, T. 34-70. 45, rue de la République, Rabat, T. 39-78. 1, rue La Martinière, Rabat, T. 23-27.
Meknès.	M ^{me} Gueninchault Odette	Moulins du Maghreb, Meknès.
Comptabilité.		
Casablanca. id. id. id. id.	MM. Audibert Marcel Barbèreux Georges Barré Robert Bernard Louis-Élie Berti Hubert	28, rue Marcel-Chapon, Casablanca, T. 251-31. 34, boulevard de la Gare, Casablanca, T. 210-66. 11, rue du Caporal-Beaux, Casablanca, T. 281-51. 104, boulevard du Maréchal-Foch, Casablanca, T. 299-45. 41, rue Jean-Jaurès, Casablanca.

RESSORT du tribunal de	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RESIDENCE
Comptabilité (suite).		
Casablanca.	MM. Bonan Robert.....	110, rue Colbert, Casablanca, T. 270-98.
id.	Bonnerat Georges	11, rue de Dunkerque, Casablanca, T. 237-50.
id.	Bourret Joseph	75, rue du Pelvoux, Casablanca.
id.	Brugidou Jean	Ancien élève de l'Ecole polytechnique, 7, rue Bendahan, à Casablanca, T. 235-71.
id.	Buridant Raymond	1, avenue de la République, Casablanca, T. 249-80.
id.	Ducourneau Emile	Immeuble Résidence, 155, avenue Mers-Sultan, Casablanca, T. 268-65.
id.	Fontenilles Alfred	28, rue Chateaubriand, immeuble Tolédano, Casablanca, T. 234-85.
id.	Garrouste Marcel	Gérant de la Banque d'Etat du Maroc, Mazagan.
id.	Guilhemotonia Edouard....	70, rue de Commerce, Casablanca, T. 290-60.
id.	Heysh de la Borde Jean....	47, avenue du Général-d'Amade, Casablanca, T. 254-54.
id.	Laya Serenus	246, boulevard de la Gare, Casablanca, T. 207-21.
id.	Le Cléac'h Alexis	37, rue de Margaux, Casablanca.
id.	Leclercq Raymond	Administrateur de sociétés, 5, rue du Baudin, Casablanca, T. 250-32.
id.	Lecomte Gaston	22, rue Marcel-Chapon, Casablanca.
id.	Letouzé Bernard	18, rue de l'Amiral-Courbet, Casablanca.
id.	Lhez Robert	70, rue Coli, Casablanca, T. 261-77.
id.	Martel Robert	111, avenue du Général-Drude, Casablanca.
id.	Maurin Ernest	56, rue Jean-Jaurès, Casablanca, T. 250-08.
id.	Macholm Niels	18, avenue Poeymirau, Casablanca, T. 250-49.
id.	Paret Alexandre	Professeur, Ecole industrielle et commerciale, 19, rue Lalande, Casablanca.
id.	Pelgrin Gaspard	84, boulevard de Marseille, Casablanca, T. 268-58.
id.	Permingeat Louis	42, rue de Commerce, Casablanca.
id.	Rigade François	32, rue du Capitaine-Robert-Millant, Casablanca.
id.	Rigal Michel	2, boulevard de Marseille, Casablanca, T. 233-47.
id.	Schmid Roger	54, rue de Commerce, Casablanca.
id.	Tissier Jean	18, rue de l'Amiral-Courbet, Casablanca, T. 616-51.
id.	Wacziard Marcel	62, rue Chevandier-de-Valdrome, Casablanca.
Fès.	Babey Georges	Angle des rues Bugeaud et Edouard-Escalier, nouvel immeuble de la Banque populaire, Fès.
id.	Buttin François	11, rue des Etats-Unis, Fès, T. 44-93.
id.	Haslay Raymond	Immeuble de l'Urbaine, place Lyautey, T. 21-51.
id.	Septier Pierre	17, rue d'Angleterre, Fès, T. 22-58.
Marrakech.	Amelot Albert	81, avenue Barthou, Marrakech-Guéliz, T. 45-54.
id.	Bardon Robert	Avenue Nicolas-Paquet, Agadir, T. 27-50.
id.	M ^{me} Bardon Odette	Lotissement Pradel, Inezgane, T. 147.
id.	MM. Dugast Jack	Avenue Nicolas-Paquet, Agadir, T. 29-65.
id.	Egre Jean-Louis	Rue Paul-Doumer, B.P. n° 502, Agadir, T. 30-41.
id.	Isnard Fernand	19, rue du Capitaine-Alibert, Mogador, T. 1-93.
id.	Loc Jean	Villa Parsy, quartier Evesque, Agadir.
id.	Piquerez Georges	Officier d'administration en retraite, 191, rue Verlet-Hanus, Marrakech, T. 26-99.
id.	Vairalles Léon	B.P. n° 36, Agadir.
id.	Watel Camille	131, rue Verlet-Hanus, Marrakech-Guéliz.
Meknès.	Brun Louis	9, rue d'Oujda, Meknès, T. 211-29.
id.	Fabiani André	96, rue Lyautey, Meknès, T. 202-53.
id.	Lazare Pierre	19, rue Jacques-Cartier, Meknès, T. 223-75.
id.	Richard Pierre	9, rue d'Oujda, Meknès, T. 211-79.
Oujda.	Brunier Pierre	29, rue d'Oran, Oujda.
id.	Daudies Benjamin	Immeuble Stretti, rue de Saigon, Oujda.
id.	Jean Raymond	17, rue de Marrakech, Oujda, T. 25-24.
Rabat.	Allard Camille	rue du Gatinais, Rabat-Agdal.
id.	Argenton Marcel	Inspecteur général de la Banque d'Etat en retraite, 5, rue de Mascara, Rabat, T. 243-10.
id.	Blanchet Ernest	Rue Sainte-Claire, Rabat (Souissi).
id.	Casteuble Marcel	34, avenue Lyautey, Rabat, T. 22-54.
id.	Codaccioni Jean	28, rue de Gorizia, Port-Lyautey, T. 23-43.
id.	Dalloz Maurice	Ex-directeur de l'intendance de l'air du Maroc, 10, rue Delcassé, Rabat, T. 61-39.
id.	d'Angeville Louis	11, rue de l'Ile-de-France, Rabat, T. 64-66.
id.	Danier Auguste	55 bis, rue de la République, Rabat, T. 26-74.
id.	Ferdon Pierre	17, cours Lyautey, Rabat, T. 64-76.
id.	Gény Emile	2, rue du Général-Maurial, Rabat, T. 59-92.
id.	Harambat Joseph	Avenue de Metz, Rabat.
id.	Marty Justin	Secrétaire-greffier en chef honoraire, 12, rue Delcassé, Rabat, T. 67-17.

RESSORT du tribunal de	NOM ET PRENOMS	PROFESSION ET RESIDENCE
Comptabilité (suite).		
Rabat.	MM. Noël Gonzague	20, rue du Commandant-Fryatt, Port-Lyautey, T. 25-10.
id.	Rat Fernand	5, rue La Martinière, Rabat, T. 60-67.
id.	Ségura Jean	36, rue de la République, Rabat, T. 92-83.
id.	Sommer Christian	Inspecteur central des impôts en retraite, 101, rue de la Marne, Rabat.
id.	Vaulpré Robert	7, avenue Pasteur, Rabat, T. 39-59.
Écritures (Vérification d').		
Casablanca.	MM. Dupré Raoul	Professeur, 18, rue de Provence, Casablanca, T. 308-57.
id.	Meslin Félix	67, boulevard de la Résistance-Française, Casablanca, T. 407-55
id.	Santucci André	50, rue des Roses, Casablanca.
Rabat.	Danier Auguste	55 bis, rue de la République, Rabat, T. 26-74.
Electricité (voir Mécanique générale).		
Casablanca.	MM. Abrie René	Ingénieur, 26, rue Magellan, Casablanca, T. 289-48.
id.	Bonnet Pierre-Germain	44, rue des Tabors (Oasis), Casablanca.
id.	Boyer Léon	Ingénieur des industries électromécaniques, 167, boulevard Poeymirau, Casablanca, T. 287-25.
id.	Courau Paul	Ingénieur civil des mines, allée du Cygne, Casablanca, T. 309-06.
id.	Dahan Jean	Ingénieur électricien et mécanique industrielle (radiologie), 24, rue des Ouled-Ziane, Casablanca.
id.	de Fargues Yvon	Ingénieur, immeuble Marcuil, rue de Mareuil, Casablanca, T. 438-03.
id.	Delahaur Pierre	Officier mécanicien de la marine en retraite, rue d'Évian, B.P. n° 2165, Casablanca.
id.	Godquin Pierre	Ingénieur E.S.E., 116, boulevard de la Marne, Casablanca, T. 227-68.
id.	Grisson Marie-François	Ingénieur E.S.E., 145, avenue du Général-d'Amade, Casablanca, T. 230-98.
id.	Hamon Francisque	Chef d'atelier aux C.F.M. en retraite, 33, rue de Péronne, Casablanca, T. 424-17.
id.	Zighera Samuel	9, rue Berthelot, Casablanca, T. 250-38.
Fès.	Croize Albert	Ingénieur électricien, avenue de la Gare, Taza, T. 082.
Marrakech.	Bastart Henri	Ingénieur arts et métiers, rue Nunzi, Safi.
id.	Lesueur Albert	Entrepreneur, 24, rue des Moulins, Safi, T. 3-61.
id.	Teroitin André	Ingénieur, avenue Cambon, Agadir.
Meknès.	Joyeux Joseph	Ingénieur E.S.E., Kerrando, par Rich.
Rabat.	Faudeau Raymond	13, rue Louis-Gentil, Rabat, T. 36-54.
id.	Gasc Georges	Ingénieur électricien, 3, avenue Delcassé, Rabat, T. 39-12.
id.	Sabatier Jean	Expert du bureau Véritas, 15, rue Lavoisier, Rabat.
Géométrie, topographie.		
Casablanca.	MM. Bréchet Charles	Général en retraite, 187, boulevard Joffre, Casablanca, T. 284-45.
id.	Celu Charles	Inspecteur des domaines en retraite, 49, rue Poincaré, Casablanca, T. 250-20.
id.	Couzinié Emile	Topographe en retraite, 5, boulevard Le Nôtre, Casablanca.
id.	Donsimoni Laurent	Topographe principal en retraite, 29, rue Pégoud, Casablanca.
id.	Dubois Gaston	120, avenue du Général-d'Amade, Casablanca.
id.	Éalet Henri	51, avenue Poeymirau, Casablanca, T. 209-35.
id.	Eon Albert	Général en retraite, 4, rue Prosper-Mérimée, Val-Fleuri, Casablanca, T. 243-26.
id.	Fillois Alphonse	Ingénieur civil, 300, boulevard de la Gare, Casablanca.
id.	Gallot Gabriel	Géomètre, 263, boulevard de Lorraine, Casablanca.
id.	Gautier Marcel	Ingénieur géomètre, 7, boulevard Le Nôtre, Casablanca.
id.	Guillot Jack	Géomètre topographe, 15, rue du Docteur-Delanoë, Mazagan.
id.	Lapierre Stéphane	Géomètre, 18, avenue Poeymirau, Casablanca, T. 207-48.
id.	Martinot Marcel	Ingénieur géomètre principal en retraite, 18, allée de Montsouris, quartier Anfa, Casablanca, T. 213-90.
id.	Mélenotte Alexandre	Ingénieur géomètre principal honoraire, 1, place Nicolas-Paquet, Casablanca, T. 258-33.
id.	Paul Lucien	Ingénieur géomètre en retraite, 176, avenue Albert-1 ^{er} , Mazagan.
id.	Raillard Edmond	Géomètre principal en retraite, 91, rue Gay-Lussac, Casablanca, T. 229-90.
id.	Riche Henry	Ingénieur géomètre en retraite, 16, avenue Mangin, Casablanca, T. 217-08.
id.	Touzé Maurice	55, rue Jacques-Cartier, Casablanca, T. 269-59.
id.	Vielly Gaston	Ingénieur topographe, 8, rue Chanzy, Casablanca.

RESSORT du tribunal de	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RESIDENCE
Géométrie, topographie (suite).		
Fès.	MM. Bachelet Georges	Géomètre, 55, avenue Maurial, Fès.
id.	Courtois Maurice	2, rue de la Marne, Fès.
id.	Gaillard Camille	Géomètre, rue Bellot-des-Minières, Fès.
id.	Paille André	Géomètre, avenue de France, Taza, T. 0-66.
id.	Penneteau Louis	Ingénieur géomètre honoraire, 36, avenue de France, Fès.
id.	Reverchon André	Ingénieur géomètre, 1, rue de l'Argonne, Fès, T. 49-07.
id.	Rotrou Pierre	3, rue Raymond-Poincaré, Taza.
Marrakech.	Berhnaud Marcel	Ingénieur géomètre en retraite, 62, rue de la Liberté, Marrakech.
id.	Bret Michel	Ingénieur, boulevard Delcassé, Agadir, T. 31-44.
id.	Houssard Georges	25, avenue Poincaré, Marrakech-Gueliz, T. 45-30.
Meknès.	Fluchon Fernand	Géomètre topographe, 9, rue Pierre-Curie, Meknès.
id.	Hansen Jacques	Géomètre, 4, rue Lamoricière, Meknès.
id.	Palous Félix	Ingénieur géomètre principal en retraite, 36, rue Dupleix, Meknès, T. 221-35.
id.	Toullieux Adrien	Ingénieur topographe honoraire, 9, rue Berthelot, Meknès, T. 218-32.
id.	Turquois Marcel	Ingénieur géomètre, 1, rue de Clermont, Meknès.
Oujda.	Cauderlier Ernest	Géomètre, place De Gaulle, Oujda, T. 39-87.
id.	Laugier Charles	Topographe principal en retraite, 3, rue de Berkane, Oujda.
Rabat.	Boubila Honoré	Topographe principal en retraite, 26, avenue de Meknès, Rabat, T. 27-77.
id.	Carolus Maurice	Ingénieur, 9, rue de Volubilis, Rabat, T. 49-96.
id.	Griscelli Joseph	Topographe en retraite, 15, rue Antoine-Mas, Rabat.
id.	Hoffman Serge	Ingénieur civil, immeuble Compagnie Paquet, boulevard du Capitaine-Petitjean, Port-Lyautey.
id.	Maillefert Guy	Géomètre, villa « Domino », près rue des Vosges, Rabat-Agdal.
id.	Pommier Louis	Géomètre, 21, rue de la République, Rabat.
id.	Prod'homme Paul	Géomètre, 63, avenue Foch, Rabat, T. 42-98.
id.	Raux Pierre	Ingénieur géomètre principal honoraire, 113, avenue Victor-Hugo, Rabat, T. 44-54.
id.	Reisdorff René	Ingénieur topographe, 1, rue du Limousin, Rabat, T. 56-24.
id.	Sabatier Jean	Expert du bureau Véritas, 15, rue Lavoisier, Rabat, T. 93-15.
id.	Sicsic Félix	Ingénieur topographe principal honoraire, 5, rue de Bournazel, Rabat, T. 63-81.
id.	Simon Michel	Géomètre, 34, avenue de Lorraine, Port-Lyautey.
Horlogerie et joaillerie.		
Casablanca.	MM. Heinis Alfred	76, rue Blaise-Pascal, Casablanca, T. 209-23.
id.	Mounier Hugues	49, rue Poincaré, Casablanca, T. 261-19.
id.	Robbez-Masson	5, rue Roget, Casablanca.
id.	Vignoud Jean	118, boulevard de la Gare, Casablanca (Maison Templier), T. 209-25.
Hôtellerie.		
Casablanca.	MM. Blenet Alphonse	4, rue Clemenceau, Casablanca (industrie hôtelière).
id.	Degoul Hervé	Conseiller fiscal juridique, 2, avenue d'Amade, Casablanca.
Rabat.	Pinard Eugène	6, rue d'Agadir, Rabat.
Hydraulique.		
Fès.	MM. Sladkov Nicolas	Immeuble de l'Urbaine, place Lyautey, Fès, T. 43-62.
Meknès.	Floirat Pierre-Lucien	Ingénieur des travaux publics, 27, avenue de la République, Meknès, T. 208-36.
Rabat.	Cortay Auguste	Ingénieur hydraulique, 10, avenue Delcassé, Rabat.
id.	Crépin Roger	Ingénieur du génie rural en retraite, 9, rue du Maine, Rabat, T. 41-38.
Impôts et fiscalité.		
Casablanca.	M. Valette Louis	80, avenue Jules-Ferry, Casablanca, T. 257-40.
Imprimerie.		
Rabat.	M. Lacroix Pierre	Maître imprimeur, 5, avenue Dar-el-Makhzen, Rabat.
Incendie.		
Casablanca.	M. Brunet Paul	Commandant de sapeurs-pompiers en retraite, villa « Tahiti », rue de l'Aspirant-Le-Cornec, Casablanca-Oasis.

RESSORT du tribunal de	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RESIDENCE
Industrie du froid.		
Casablanca.	MM. Boyer Léon	Ingénieur, 167, avenue Poeymirau, Casablanca, T. 287-25.
id.	Godquin Pierre	Ingénieur E.S.E., 116, boulevard de la Marne, Casablanca, T. 227-68.
id.	Hamon Francisque	Chef d'atelier aux C.F.M. en retraite, 33, rue de Péronne, Casablanca, T. 424-17.
id.	Richard Pierre	Ingénieur E.C.P., 5, rue d'Alsace, Fedala, T. 369.
Rabat.	Cruiziat André	Directeur de « France Auto », rue de Castries, Rabat, T. 31-35.
Instruments de musique.		
Casablanca.	M. Pasté Georges	Accordeur de pianos, 21, rue Colbert, Casablanca.
Mécanique générale.		
Casablanca.	MM. Bachelier Charles	Ingénieur mécanicien de la marine nationale, 3, rue de Champigny, à Casablanca, T. 419-57.
id.	Barbarin Emmanuel	Industriel, 34, boulevard Albert-I ^{er} , Mazagan.
id.	Bataillard Marcel	Général de réserve, 252, avenue des Régiments-Coloniaux, Casablanca.
id.	Blanc Francisque	Ingénieur, 12, rue Branly, Casablanca, T. 219-74.
id.	Boyer Léon	Ingénieur des industries électromécaniques, 167, avenue Poeymirau, Casablanca, T. 287-25.
id.	Calmettes François	Inspecteur du bureau Véritas, 1, place Mirabeau, Casablanca, T. 242-45.
id.	Chaignaud Paul	16, rue du Général-Humbert, Casablanca, T. 307-87.
id.	Chambaud Jean-Claude	9, boulevard Denis-Papin, Casablanca.
id.	Clarens Marcel	Ingénieur des mines, 34, boulevard de la Gare, Casablanca, T. 250-98.
id.	Delahaur Pierre	Officier mécanicien de la marine en retraite, rue d'Evian, Casablanca.
id.	Dubuet André	Ingénieur des arts et métiers, 25, rue de Sauternes, Casablanca, T. 219-74.
id.	Eon Albert	Général en retraite, 4, rue Prosper-Mérimée, Val-Fleuri, Casablanca, T. 243-26.
id.	Goossens Robert	Immeuble C.T.M., avenue de la République, Casablanca, T. 286-31.
id.	Hamon Francisque	Chef d'atelier aux C.F.M. en retraite, 33, rue de Péronne, Casablanca, T. 424-17.
id.	Hoff Jean	Ingénieur à la régie des tabacs, 11, rue du Nil, Casablanca.
id.	Ihuél Edmond	236, boulevard de la Gare, Casablanca.
id.	Lefort Bertrand	Inspecteur-mécanicien à la Socony-Vacuum, 50, rue de Colmar, Casablanca.
id.	Mace Jean	Ingénieur, 7, rue Larère, Casablanca.
id.	Martin Jean-Lucien	Ingénieur aux Etablissements Axel Kjærgaard, 19, rue de Roncevaux, Casablanca.
id.	Martin Louis	Ingénieur, place Lyautey, Casablanca, T. 257-12 (Diesel).
id.	Mauclère Pierre	Immeuble C.T.M., avenue de la République, Casablanca, T. 286-31.
id.	Prétuzzi Aurélio	Mécanicien, 164, boulevard d'Anfa, Casablanca, T. 252-77.
id.	Pradère Alexandre	344, rue de l'Aviation-Française, Casablanca, T. 210-88.
id.	Prudhomme Paul	Ingénieur des arts et manufactures, 21, rue de Dijon, Casablanca, T. 210-67.
id.	Raverdy Clément	84, rue de la Durance, Casablanca-Polo.
id.	Raynaud Jean	Ingénieur mécanicien de la marine, 5, rue Clos-de-Provence, Casablanca, T. 215-77.
id.	Rebours Moïse	Officier mécanicien, 71, avenue d'Amade, Casablanca.
id.	Richard Pierre	Ingénieur E.C.P., 5, rue d'Alsace, Fedala, T. 369.
id.	Rognon Georges	Ingénieur, 3, rue de Bourg, Casablanca.
id.	Solanet Aymar	Ingénieur des arts et manufactures, 7, rue des Palmiers, Casablanca, T. 617-41.
id.	Tillie Jean	Ingénieur de la marine nationale, 6, rue Franklin, Casablanca, T. 262-32.
id.	Vagner Lucien	5, rond-point d'Amade, Casablanca, T. 309-71.
id.	Weit Pierre	Ingénieur électricien, 37, rue Savorgnan-de-Brazza, Casablanca, T. 204-07.
id.	Zighera Samuel	9, rue Berthelot, Casablanca, T. 250-38.
Fès.	Baup Louis	Chef d'escadron d'artillerie en retraite, 13, rue du Lieutenant-Juge, Fès, T. 27-19.
id.	Fouché Marcel	58, boulevard Boukessissat, Fès, T. 42-57.
id.	Gambier Charles	Industriel, rue de Sefrou, Fès, T. 23-02.
id.	Papillon Germain	Rue de la Marne, Fès, T. 49-40.
id.	Richard Eugène	Garagiste, 89, rue de Savoie, Fès, T. 22-82.
id.	Septier Pierre	17, rue d'Angleterre, Fès, T. 22-58.
id.	Soler Jean	25, rue de Bourgogne, Fès.
Marrakech.	Bastart Henri	Ingénieur des arts et métiers, rue Nunzi, Safi.
id.	Bouchon André	Electricité, 38, rue Illala, Agadir.
id.	Brucher René	Villa des Eucalyptus, au kilomètre 8,500, route d'Agadir-Inezgane.
id.	Canoville René	Avenue Lyautey, Marrakech-Gueliz, T. 28-54.
id.	Defraye Julien	Mécanicien, villa « Demme », rue de Bretagne, Safi.
id.	Martin Léon	Ingénieur des arts et manufactures, rue Anatole-France, Agadir.

RESSORT du tribunal de	NOM ET PRENOMS	PROFESSION ET RESIDENCE
Mécanique générale (suite).		
Meknès.	MM. Boncour Raoul	Ingénieur, 21, rue de la Marne, Meknès, T. 215-94.
id.	Borredon Jean	Commandant en retraite, 4, rue du Belvédère, lotissement A.C., Meknès.
id.	Ferrain Henri	Quartier Bel-Air, Meknès, T. 209-13.
id.	Joyeux Joseph	Ingénieur E.S.E., à Kerrando, par Rich.
id.	Lachanaud Albert	Mécanicien autos, Ifrane.
id.	Lentini Charles	Inspecteur divisionnaire aux C.F.M., lot n° III, Meknès.
id.	Lopez José	11, rue Victor-Hugo, Meknès, T. 215-38 (matériel agricole).
id.	Oger Jean	Ingénieur civil des mines, 21, rue Descartes, Meknès, T. 202-30.
id.	Truchot Pierre	20, rue d'Oujda, Meknès, T. 201-00.
Oujda.	Dovgalski Robert	22, rue Rougeat, Oujda.
id.	Tilger Edmond	Capitaine de frégate en retraite, 22, rue Rongeat, Oujda, T. 24-59.
Rabat.	Bourdet Louis	Ingénieur électricien, 17, rue Descartes, Rabat.
id.	Dautrème Georges	Mécanicien à Mechra-Bel-Ksiri, T. 3 (Oulad-Jellal).
id.	Dupont Félix	Ingénieur mécanicien, 3, rue Gaillard (chez M. Dhorme), Rabat.
id.	Flandre André	Mécanicien, lotissement des Vieux-Marocains, Temara.
id.	Fournel René	25, rue de Volubilis, Rabat.
id.	M ^{me} Gasc-Charrasse Eugénie	Ingénieur des arts et manufactures, 3, avenue Delcassé, Rabat, T. 39-12.
id.	MM. Le Moal Joseph	Professeur d'enseignement technique, Maison Lay, rue Pierre-Curie, Port-Lyautey.
id.	Ribes Joseph	Garagiste, rue de la République, Rabat, T. 127 (Oued-Akrèch).
id.	Sabatier Jean	Expert du bureau Véritas, 15, rue Lavoisier, Rabat, T. 93-15.
id.	Scordino Adrien	Mécanicien à La Jacqueline (Camp-Marchand).
id.	Ségard Henri	6, rue de Bordeaux, Rabat.
id.	Teyssier Georges	Mécanicien, 39, rue de la Marne, Rabat, T. 32-84.
Médecine et chirurgie.		
Casablanca.	MM. Aharti Georges	Chirurgie, 12, rue Blaise-Pascal, Casablanca, T. 219-23.
id.	Bal Christian	Directeur de l'hôpital civil, Mazagan.
id.	Baquet René	Médecin principal de la marine en retraite, 7, boulevard du Général-Leclerc, Casablanca, T. 275-41.
id.	M ^{me} Bercher, née Teveux Marie	73, rue de l'Horloge, Casablanca, 260-91.
id.	MM. Bertrand Jean	28, rue Marcel-Chapon, Casablanca, T. 259-42.
id.	Bienvenue Frédéric	197, place de Verdun, Casablanca, T. 257-37.
id.	Bolot François	Ancien professeur agrégé du Val-de-Grâce, chirurgien-chef de l'hôpital Gaud, Casablanca, T. 281-29.
id.	Casanova Jean-Baptiste	15, rue de Mulhouse, Casablanca, T. 296-52.
id.	Causse Georges	53, rue La Pérouse, Casablanca, T. 60-35 (médecine générale).
id.	Chauderlot Bernard	5, rue Clemenceau, Casablanca, T. 295-10.
id.	Clavié Charles	85, rue Gallieni, Casablanca (maladies de la peau et du sang), T. 241-25.
id.	Chappuis Jacques	29, rue Nolly, Casablanca, T. 250-94.
id.	Coiquaud André	Chirurgie, 123, rue Blaise-Pascal, Casablanca, T. 230-29.
id.	Delair Guy	Médecine générale, 52, avenue d'Amade, Casablanca.
id.	Delamarre Adrien	Médecin-chef de l'infirmerie indigène de Berrechid, T. 19.
id.	Delanoé Léon	1, rue Pasteur, Mazagan.
id.	M ^{me} Dekon-Jeanne	Médecine infantile, 29, boulevard Moulay-Youssef, Casablanca, T. 216-71.
id.	MM. Denoun Paul	37, rue Chevandier-de-Valdrome, Casablanca, T. 256-01.
id.	Ferrié Henri	Ophtalmologie, 15, rue Guynemer, Casablanca, T. 215-23.
id.	Fournier Henri	Radiologie, 26, boulevard du 4 ^e -Zouaves, Casablanca, T. 658-60.
id.	Grisez Charles	59, avenue Mers-Sultan, Casablanca, T. 235-04 (médecine générale).
id.	Haméon Charles	Médecine générale, Boulhaut, T. 74.
id.	Houssin Georges	Maladies du système nerveux, états mentaux, 8, rue de Tours, Casablanca, T. 298-01.
id.	Igert Maurice	Neuropsychiatrie, 10, rue Lalande, Casablanca, T. 658-06.
id.	Imbert René	Radiologie, rue Ibn-Batouta, nouvelle médina, Casablanca, T. 311-29.
id.	Jobard Marcel	Biologie, laboratoire d'analyses et recherches, 26, rue Guynemer, Casablanca, T. 211-01.
id.	Kirschner Jean-Pierre	117, boulevard de Lorraine, Casablanca, T. 259-26.
id.	Labbé Georges	Dermatologie, vénéréologie, 132, rue de l'Aviation-Française, Casablanca, T. 242-32.
id.	Ladouch Georges	Electro-radiologie, cancérologie, 18, rue d'Alger, Casablanca, T. 208-10.
id.	Lamy André	Médecine générale, 7, rue Bendahan, Casablanca, T. 213-42.
id.	M ^{me} Langlais Marie	Médecin-inspecteur (hôpital Maurice-Gaud), 31, rue Pinel, Casablanca.
id.	MM. Laurent Georges	199, boulevard de la Gare, Casablanca, T. 265-20.
id.	Lebasle Jean	59, avenue d'Amade, Casablanca.
id.	Le Duc Jean	97, boulevard de la Gare, Casablanca, T. 215-74.
id.	Lefort Emile	Ophtalmologie, 67, rue de Foucauld, Casablanca, T. 210-42.
id.	Lévy Edouard	Cancérologie, radiologie, 132, boulevard du Général-Leclerc, Casablanca, T. 293-94.

RESSORT du tribunal de	NOM ET PRENOMS	PROFESSION ET RESIDENCE
Médecine et chirurgie (suite).		
Casablanca.	MM. Lévy Gabriel	Radiologie, 30, boulevard d'Anfa, Casablanca, T. 232-58.
id.	Martin René	Médecine générale, 810, route de Mediouna, Casablanca.
id.	Maury Pierre	Service médico-social, boulevard Claude-Perrault, Casablanca, T. 316-36 (médecine générale).
id.	Michel Marie	Ophthalmologie, 1, boulevard de Marseille, Casablanca, T. 213-76.
id.	Pajanacci Joseph	5, rue Clemenceau, Casablanca (médecine générale), T. 243-47.
id.	Paoletti Auguste	Chirurgie, avenue Louis-Barthou, Mazagan, T. 2-18.
id.	Plandé-Larroude Léopold	Oto-rhino-laryngologie, 53, boulevard de Marseille, Casablanca, T. 212-92.
id.	Poitrot Robert	Psychiatrie, Berrechid, T. 22.
id.	Raoul Florentin	Médecine générale, 1, avenue Jules-Ferry, Casablanca, T. 235-02.
id.	Rimbault Georges	84, boulevard de Marseille, Casablanca, T. 292-84.
id.	Rittner Simon	40, boulevard de Lorraine, Casablanca.
id.	Roland Lucien	Neuro-psychiatrie, hôpital de Berrechid.
id.	Rollier René	Dermato-vénéréologie, 29, rue Pégoud, Casablanca, T. 209-04.
id.	Roig Maimo Alberto	Ophthalmologie, 19, rue Blaise-Pascal, Casablanca, T. 205-66.
id.	Roy Henri	Médecine générale, dermatologie, 27, rue Guynemer, Casablanca, T. 228-37.
id.	Sterne Jean	80, boulevard de Bourgogne, Casablanca, T. 285-73.
id.	Sultan Georges	Médecine générale, 12, rue de Belgrade, Casablanca, T. 251-29.
id.	Tort Jacques	Stomatologie, 59, avenue Mers-Sultan, Casablanca, T. 216-60.
id.	Vaissière Raymond	Médecine générale et infantile, pneumothorax, 265, rue Blaise-Pascal, Casablanca, T. 260-04.
id.	Sniber ben Abderrahmane ..	Médecine générale, place de la Mosquée, Casablanca, T. 274-79.
Fès.	Blancardi Charles	Médecine légale, place du Commerce, Fès, T. 23-04.
id.	Buzon René	Chirurgien, hôpital civil, 15, rue Gouraud, Fès, T. 21-73.
id.	Calix Marc	Ophthalmologie, 138, boulevard Poeymirau, Fès, T. 44-74.
id.	Cazals Maurice	Chirurgie générale, gynécologie, 47, rue du Ravin, Fès, T. 21-37.
id.	Colin Marie	Boulevard du 4 ^e -Tirailleurs, Fès, T. 28-93.
id.	Dernoncour Fernand	Médecine générale, 8, rue de la Reine-Astrid, Fès, T. 29-34.
id.	Descourtis Jean	Chirurgien de l'hôpital, Taza.
id.	Guinaudeau Paul	Ophthalmologie, 15, avenue Barthou, Fès, T. 29-05.
id.	Lacave Jean	Médecine générale, 17, rue de Sefrou, Fès, T. 27-00.
id.	Prévost Jean	11, rue des États-Unis, Fès.
Marrakech.	Bardon Henri	Médecin-chef du centre de santé de l'Arsa-Moha, rue du Dispensaire, Marrakech-Médina, T. 33-82.
id.	Barthélemy André	Chirurgie, rue du Colonel-d'Ornano, Marrakech, T. 28-85.
id.	Diot Lucien	Laboratoire de bactériologie, Marrakech, T. 44-30.
id.	Faure Jean	Médecin-chef du territoire de Safi, hôpital civil mixte de Safi, T. 30-53.
id.	Lejeune Roger	Chirurgien, 113, rue Alexandre-I ^{er} , Marrakech, T. 28-19.
id.	Méténier Paul	Médecine générale, rue du Jardin-Public, Safi, T. 22-12.
id.	M ^{me} Montvignier-Monnet Régine.	Ophthalmologie, médecin-chef du centre ophtalmologique, Marrakech, T. 20-62.
id.	MM. Modot Henri	Avenue Gouraud, Marrakech, T. 44-48.
id.	Philippe Marc	Médecine générale, avenue Landais, Marrakech, T. 41-78.
id.	Pourtau Adrien	Médecine générale, médecin-chef du centre de santé de Bab-Khemis, Marrakech.
id.	Rault Jean	Avenue du Général-de-Gaulle, Safi, T. 26-61.
id.	Rausch Charles	Médecine générale, centre médico-social, avenue de Safi, Marrakech, T. 44-25.
id.	Sallard Jean	Médecine générale, rue de Paris, Agadir, T. 20-39.
id.	Trécolle Guy	Ophthalmologie, 85, Diour-Jdid, zaouïa Sidi-Bel-Abbès, Marrakech.
Meknès.	Anquez Jacques	Médecine générale, Société minière du Haut-Guir, Beni-Tajjite.
id.	Gouge-Martignac Gérard ..	Médecine générale, Azfou.
id.	Guglielmi François	Médecine générale, 20, avenue de la République, Meknès, T. 224-65.
id.	Haloua Raymond	74, rue Mermoz, à Meknès, T. 210-87.
id.	Micaelli Louis	Médecine générale, 21, avenue de la République, Meknès, T. 206-55.
id.	Motte André	27, avenue de la République, Meknès, T. 204-79.
id.	Pambet Maurice	Médecine générale, 33, avenue Jeanne-d'Arc, Meknès, T. 223-13.
id.	Paoletti Félix	Chirurgie et oto-rhino-laryngologie, avenue de Bretagne, Meknès.
id.	Poublan Henri	Bactériologie, sérologie, chimie, biologie, 26, boulevard de Paris, Meknès, T. 217-07.
id.	Verdier Pierre	Psychiatre, 25, rue de Corse, Meknès, T. 200-96.
Oujda.	Dubreuil Roger	Directeur du bureau d'hygiène, services municipaux, Oujda.
id.	Panis Germain	Médecine générale, 8, rue de Montagnac, Oujda, T. 26-39.
id.	Pétrovitch Boudimir	Médecine générale, rue de Berkane, Oujda, T. 28-22.
id.	Pœy-Noguez François	Médecine générale, rue du Docteur-Mosnier, Oujda, T. 20-60.
id.	Sauvagat France	Chirurgie, rue du Commandant-Gravier, Oujda, T. 20-95.

RESSORT du tribunal de	NOM ET PRENOMS	PROFESSION ET RESIDENCE
Médecine et chirurgie (suite).		
Rabat.	MM. Acquaviva Marcel	Médecine générale, rue de Goritzia, Port-Lyautey, T. 21-97.
id.	Baillet Hubert	Médecine générale et stomatologie, 19, rue de la Loire, Rabat, T. 33-76.
id.	Bergé Louis	Médecine générale, 10, rue de l'Ourcq, Rabat.
id.	Bergeret Jean	Médecine générale, 6, rue de Toulouse, Rabat, T. 34-82.
id.	Comat Léon	Médecine générale, 8, rue Descartes, Rabat.
id.	Couzergue Jean-Louis	Médecine générale, voies respiratoires, 52, rue de la Marne, Rabat, T. 36-23.
id.	Couzi Lucien	Médecin biologiste, 8, rue de Kairouan, Rabat, T. 39-68 (laboratoire d'analyses).
id.	Dasté Marcel	Médecine générale, 2, rue du Président-Berge, Rabat, T. 31-25.
id.	Dauplex Jacques	Chirurgie maxilo-faciale, 12, rue Delcassé, Rabat.
id.	Decourt Humbert	Ophtalmologie, direction du service de santé, Rabat, T. 41-93.
id.	Djebli Elaydouni	Rue Van-Vollenhoven, Rabat, T. 248-68.
id.	Foures Maurice	22, rue de la République, Port-Lyautey.
id.	Gentile François	Médecine générale, 3, rue du Camp-Albert, Port-Lyautey, T. 28-82.
id.	Kojc-Godier Guillaume	Médecine générale, place Duclos, Rabat.
id.	Ladjimi	Médecine générale, 12, rue Maigret, Rabat, T. 22-84.
id.	Lafont André	Ophtalmologie, 2, avenue Pasteur, Rabat, T. 21-06.
id.	Le Loutre Jules	Dermatologie, 36, rue de la République, Rabat, T. 43-16.
id.	Lousteau Damien	Médecin-chef de l'hôpital Yves-Machoire, Port-Lyautey.
id.	Marchesseaux René	Cardiologie, 6, avenue Dar-el-Makhzen, Rabat, T. 26-27.
id.	Marmey Jean	Gynécologie, 18, avenue Pasteur, Rabat, T. 37-13.
id.	Meynadier	13, boulevard Gallieni, Rabat.
id.	Mezger Johan-Georg	Médecine générale, avenue Malet, à Petitjean, T. 102.
id.	Ninard Bernard	Médecin biologiste, chef du service bactériologique, Institut d'hygiène du Maroc.
id.	Pagès R.	Ophtalmologie, 10, rue du Lieutenant-Revel, Rabat, T. 23-58.
id.	Polge Robert	Médecine générale, 33, rue de la République, Rabat, T. 46-73.
id.	Ponsan René	Médecine générale, 122, rue de la Marne, Port-Lyautey, T. 22-81.
id.	Rodier Jean	Toxicologie et recherches médico-légales, Institut d'hygiène du Maroc, Rabat, T. 37-04.
id.	Rungs Henri	Médecine générale, 37, rue du Lyonnais, Rabat, T. 53-84.
id.	Saucaze-Laramé Maurice	Dermato-vénéréologie, 49 bis, rue de la Marne, Rabat.
id.	Savin Jean	Médecine générale, 12, rue du Lieutenant-Guillemette, T. 35-58.
id.	Sourice André	Electro-radiologie médecine, 22, avenue Urbain-Blanc, Rabat.
id.	Wuillemin Henri	Médecine générale, place d'Algérie, Petitjean, T. 0-25.
Médecine vétérinaire.		
Rabat.	MM. Lavergne François	10, rue Razzia, Rabat, T. 24-46.
Meknès.	Vallet Lucien	Vétérinaire-commandant en retraite, rue de Castries, Meknès.
Métallurgie, mines.		
Casablanca.	MM. Clarens Marcel	Ingénieur des mines, 34, boulevard de la Gare, Casablanca, T. 250-98.
id.	Courau Paul	Ingénieur civil des mines, allée du Cygne, Casablanca, T. 309-06.
Meknès.	Oger Jean	Ingénieur civil des mines, 21, rue Descartes, Meknès, T. 202-30.
Optique (Appareils de précision).		
Casablanca.	M. Creissard Pierre	5, rue de Thionville, Casablanca.
Peinture (Entreprise de).		
Casablanca.	MM. Montmartin Georges	Bâtiments et carrosserie automobile, 26-28, rue de Bazas, Casablanca, T. 404-88.
Oujda.	Gonzalez Albert	Entreprise de peinture, 1, rue Cavaignac, Oujda, T. 1-72.
Photographie.		
Casablanca.	M. Flandrin Marcellin	98, rue Gay-Lussac, Casablanca, T. 208-00.
Publicité.		
Casablanca.	MM. Boutet Maurice	94, boulevard de la Résistance-Française, Casablanca, T. 237-30.
id.	Regnaudin Paul	Président de la chambre syndicale de publicité, 5, rue Louis-Lebreton, Casablanca.

RESSORT du tribunal de	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RESIDENCE
Sage-femme.		
Rabat.	M ^{me} Decreschens	1, rue de la Marne, Rabat, T. 33-04.
Transports terrestres.		
Casablanca.	MM. Padovani Xavier	7, avenue d'Amade, Casablanca, T. 242-25.
id.	Prudhomme Paul	Ingénieur des arts et manufactures, rue de Dijon, Casablanca; T. 210-67.
Rabat.	Feuilly Paul	Ingénieur en chef des C.F.M. en retraite, 44, rue de Normandie, Rabat, T. 22-58.
T.S.F.		
Casablanca.	MM. Godquin Pierre	Ingénieur E.S.E., 116, boulevard de la Marne, Casablanca, T. 227-68.
id.	Grison Marie	Ingénieur E.S.E., 145, avenue d'Amade, Casablanca, T. 230-98.
id.	Prigent René	Capitaine de frégate en retraite, 12, rue Gallieni, Casablanca, T. 251-80.
Vins (Œnologie).		
Casablanca.	MM. Bode Léon	221, boulevard de la Gare, Casablanca, T. 262-14.
id.	Levezac René	Ingénieur agricole, 2, rue de Bruges, Casablanca.
id.	Oizan-Chapon Maurice	Ingénieur agricole, 14, rue du Louvre, Casablanca.
id.	Rocher Paul	Ingénieur agricole, 18, rue Rabelais, Casablanca, T. 243-49.
id.	Sauze Robert	Chimiste œnologue, 31, rue de Charmes, Casablanca, T. 676-51.
Meknès.	Marcilly Jean	Ingénieur agricole, Société coopérative vinicole, avenue de la Gare-Prolongée, Meknès, T. 223-43.
Rabat.	Kirschbaum Marcel	Directeur d'école d'agriculture en retraite, 10, avenue du Chellah, Rabat, T. 90-98.

TABLEAU DES INTERPRÈTES TRADUCTEURS ASSERMENTÉS
près la cour d'appel et les tribunaux du Maroc, pour l'année 1956.

RESSORT du tribunal de	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RESIDENCE
Allemand.		
Casablanca.	M ^{me} Fronville Marguerite, née Canin	Rue de l'Aspirant-Burguière, villa « Primavera », Casablanca.
id.	MM. Klein Pierre	14, rue de Cettigné, Casablanca.
id.	Leloup Marcel-René	Avenue de Rabat, Ain-es-Sebaâ, Casablanca.
id.	Prengel Werner	2, rue de l'Horloge, Casablanca, T. 207-33.
Fès.	David Lucien	Professeur d'allemand au lycée de Fès.
Meknès.	M ^{me} Croquet-Schaffar Conradine, née Herboth	5, rue de Sienne, à Meknès-Moulay-Aomar, lotissement des anciens combattants.
id.	MM. Ripert Marcel	Professeur au lycée Poeymirau, à Meknès, 5, rue de Marseille, T. 207-76.
Rabat.	Darmon Abner	Professeur au lycée Gouraud, à Rabat, 14, avenue de Strasbourg, T. 57-43.
Anglais.		
Casablanca.	MM. Eliot Charles	Commandant en retraite, 50, boulevard Gouraud, Casablanca, T. 245-86.
id.	Morette Henri	4, rue de Madrid, Casablanca, T. 655-19.
id.	Pourcines Henri	Professeur au lycée Lyautey, Casablanca, villa « La Rixouse », boulevard des Crêtes, lotissement « La Riviera », route de Mazagan, Casablanca.
id.	Welter Philippe	Immeuble C.I.F.M., n° 4, escalier 3, appartement n° 13, Casablanca (Beaulieu).
Fès.	Grare Maurice	Professeur au lycée de Fès.
Meknès.	Magnaschi Georges	Professeur au lycée Poeymirau, Meknès, 26, boulevard de Paris, T. 218-97.
id.	Mestre Maurice	Professeur au lycée Poeymirau, Meknès, 12, rue Gallieni, T. 208-84.
Rabat.	M ^{lle} Boillot N.	Professeur au lycée de jeunes filles, Rabat, immeuble Lescoffy, porte B.
id.	Abbé Buhagiar Stagnetto	Evêché, rue de l'Evêché, Rabat.
id.	M. Buhagiar Max	7, rue Leriche, Rabat.
id.	M ^{me} Gautier Geneviève, née Fulcher	37, rue de Dijon, Rabat.
Arabe.		
Casablanca.	MM. Adda Albert	56, rue Chevandier-de-Valdrome, T. 248-48.
id.	Benchehida Abdelkadèr	10, rue du Fassis, derb Sidna, Casablanca.
id.	Kessous Saïd	6, rue du Docteur-Mauchamp, Casablanca, T. A 41-52.
id.	Khatib Omar	Rue 267, n° 9, Mazagan, T. 0-90.
id.	Knafou Isaac	189, boulevard de Lorraine, Casablanca.
id.	Pétrequin Henri	349, boulevard de la Gare, T. 311-39.
Fès.	Butel René	Commandant en retraite, 9, Oued-Fès-Jalliac, maison du pacha.
id.	Fergani Khettab	Interprète à Fès.
Marrakech.	Abdennour Aoumeur	Interprète judiciaire principal en retraite, Agadir, 14, rue du Fondouk.
id.	Chaïb ben Mohamed ben Hadj Mohamed	Chez M. Moulay Ahmed, rue des Banques, Marrakech.
id.	Mohamed ben Hadj Omar	35, rue des Banques.
Oujda.	Hammadi Abdelaziz	Interprète judiciaire honoraire, rue Rouamzine, impasse Hennoun, n° 1, T. 309-92.
id.	Hammadi Tahar	Rue de Rabat, interprète judiciaire honoraire.
Rabat.	Merad bel Abbas	Chef de bureau d'interprétariat, 9, rue El-Gza, Rabat.
id.	Paolini Désiré	Chef d'interprétariat judiciaire en retraite, 8, avenue Pasteur, à Rabat, T. 66-64.
Espagnol.		
Casablanca.	MM. Cherpin Jean-Marc-Louis	112, rue de Tours.
id.	Sans Barthélemy	53, boulevard Danton, Casablanca.
Fès.	Aubertin Jacques	Professeur au lycée de Fès.
Meknès.	Boscheron Guy	Professeur au lycée Poeymirau, 26, boulevard de Paris, Meknès, T. 218-97.

RESSORT du tribunal de	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
Espagnol (suite).		
Meknès.	MM. Fabre Charles	Professeur au lycée Poeymirau, 9, rue de Lyon, Meknès, T. 228-17.
id.	Pena François	Professeur au lycée Poeymirau, 6, rue Pasteur, Meknès.
Rabat.	Abbé Buhagiar Stagnetto.....	Evêché, rue de l'Evêché, Rabat.
id.	M. Mas Joseph	Professeur au lycée Gouraud, Rabat.
Hébreu.		
Casablanca.	MM. Chalom-S. Lasry	28, passage Tolédano, Casablanca, T. 206-31.
id.	Knafou Isaac	189, boulevard de Lorraine, Casablanca.
Fès.	Abitbol Raphaël	131, Grand-Rue-du-Mellah, Fès.
Marrakech.	Tolédano David-Baruk	Greffier au tribunal rabbinique.
Meknès.	Nahmani Chaloum	Greffier au tribunal rabbinique.
Rabat.	Elmaleh Joseph-Haïm	Greffier au haut tribunal rabbinique, T. 69-50.
Italien.		
Fès.	M. Auburtin Jacques	Professeur au lycée de Fès.
Rabat.	Abbé Buhagiar Stagnetto.....	Evêché, rue de l'Evêché, Rabat.
id.	M. Roget Robert	Professeur au lycée Gouraud, Rabat.
Roumain.		
Rabat.	M ^{me} Charbit Lucia	Service de l'Habitat, rue Charles-Péguy, Rabat.
Russe.		
Casablanca.	M. Lefebvre Rémy	Anfa-Beauséjour, lot n° 108, lotissement C.I.L., villa « Contre Vents et Marées », Casablanca.